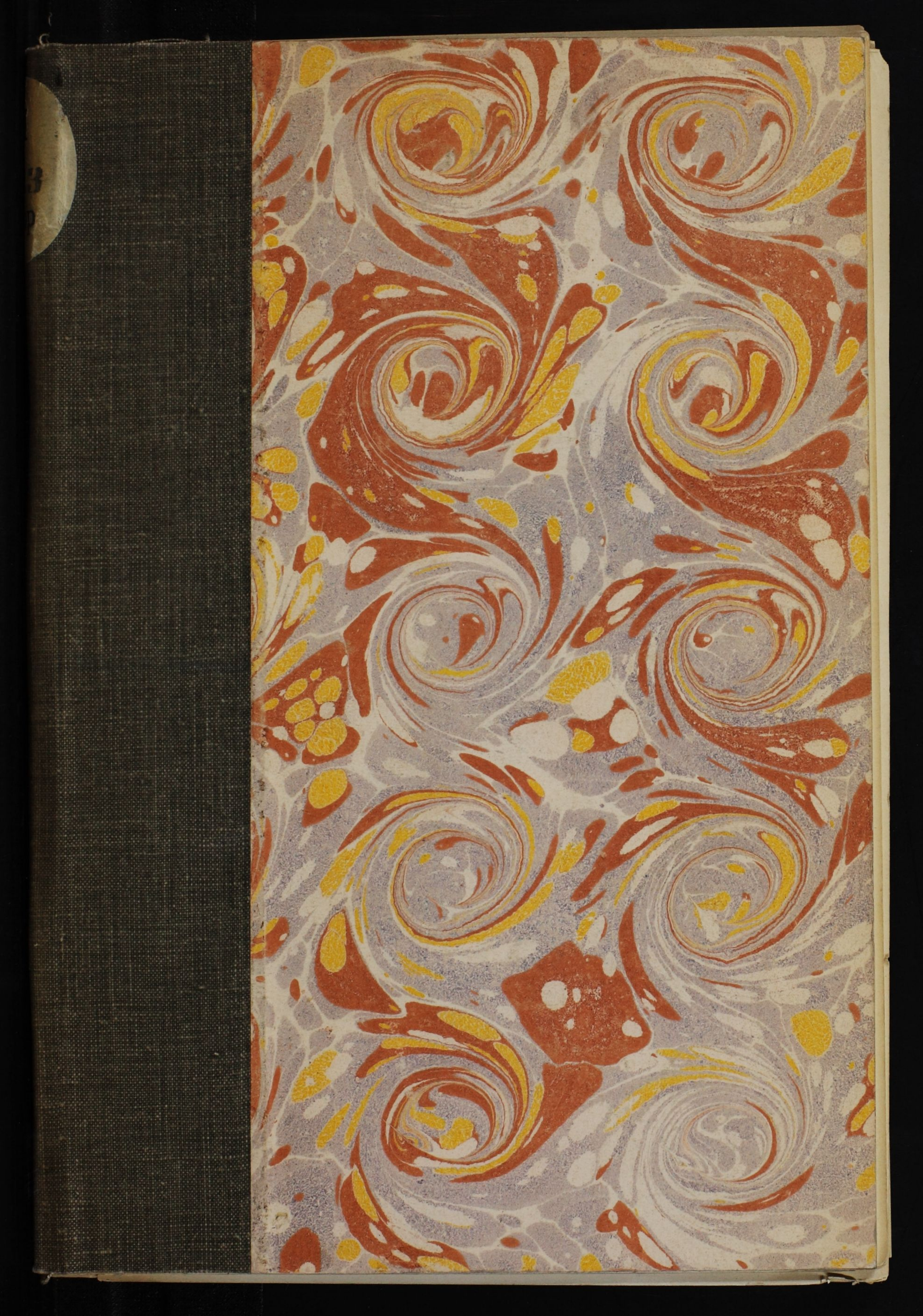
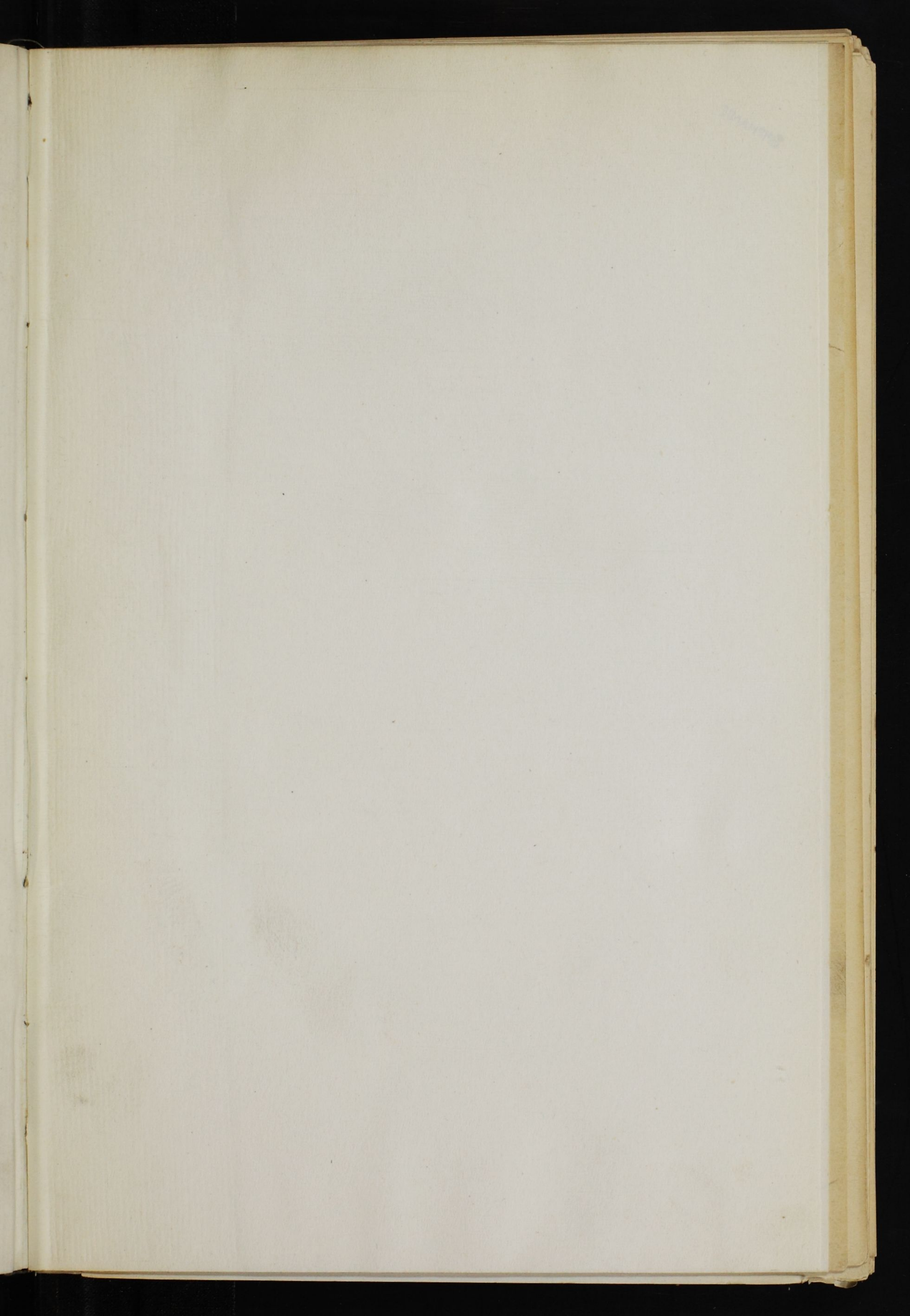
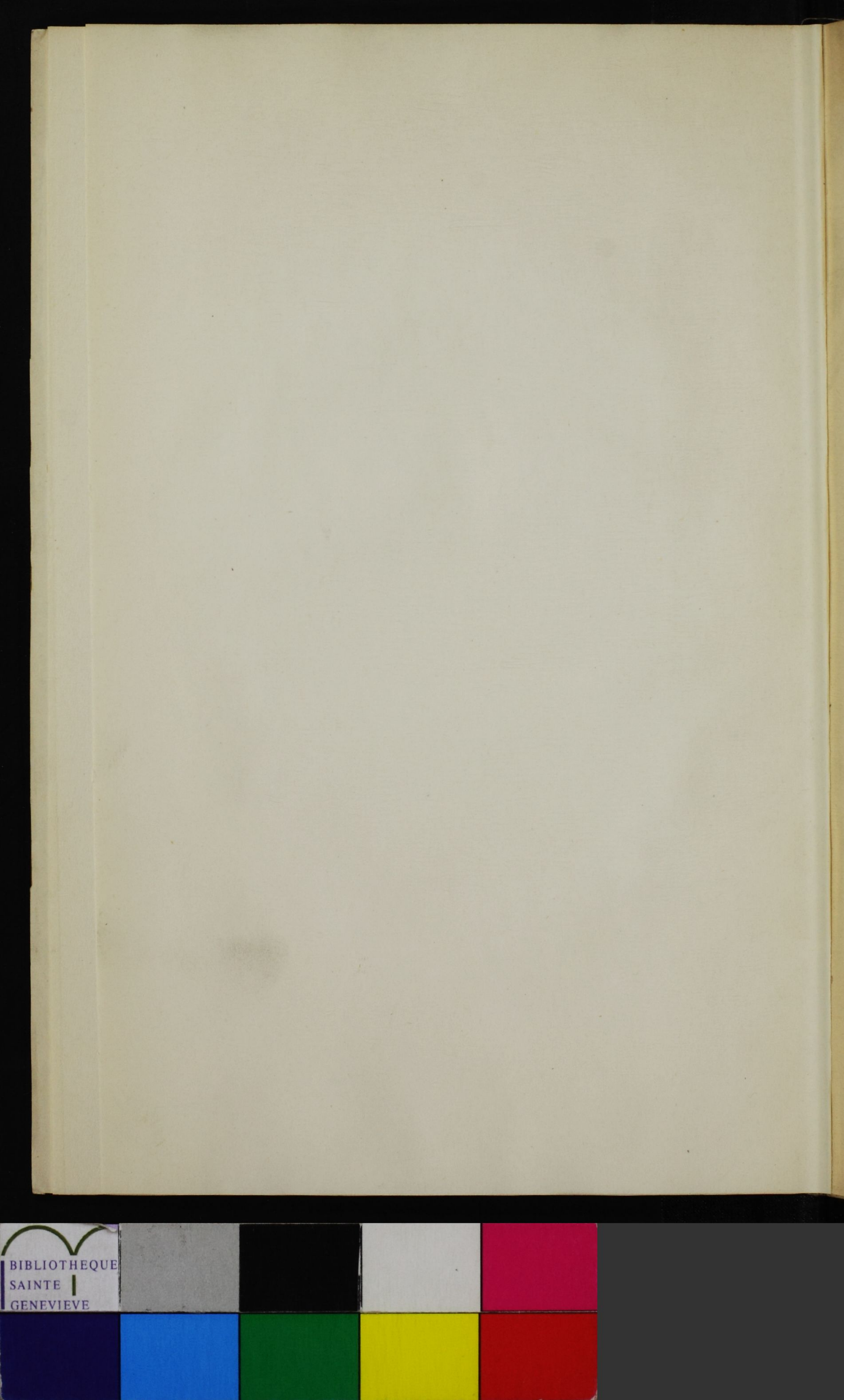

M
123
Supp







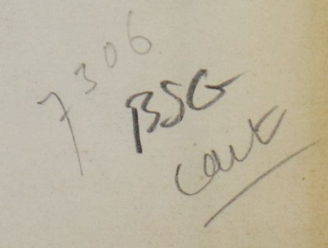



BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

SOUVENIRS

DU

BARON NOTHOMB.



Extrait de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*,
quarante-neuvième année, 1883.

Imprimerie de F. Hayez.

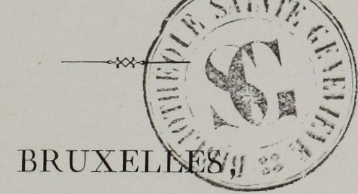
LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE.

SOUVENIRS
DU
BARON NOTHOMB,

POUR FAIRE SUITE A LA BIOGRAPHIE,

par

THÉODORE JUSTE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE C. MUQUARDT,
LIBRAIRE DU ROI,
45, Rue de la Régence, 45.
MÊME MAISON A LEIPZIG.

—

1882

SOUVENIRS DU BARON NOTHOMB.

Mon dessein n'est point de reproduire la biographie qui figure dans ma collection des *Fondateurs de la Monarchie belge.* Aidé par d'autres documents, ayant sous les yeux la correspondance que pendant trente années j'ai entretenue avec notre illustre et regretté confrère, il m'est possible aujourd'hui de le montrer dans l'intimité. C'est pourquoi cette nouvelle notice pourrait tout aussi bien être intitulée : *Souvenirs du baron Nothomb.*

I.

Messancy, où naquit Jean-Baptiste Nothomb le 3 juillet 1805, est un village de l'arrondissement d'Arlon. Cette ville, aujourd'hui chef-lieu de province, n'était avant 1830 qu'une sorte de bourgade. L'Athénée royal se trouvait à Luxembourg. J.-B. Nothomb en suivit les cours de 1818 à 1822. Dans un certificat délivré en 1819, on lit : « Tout

jeune et tout petit il surpasse son âge en vertu et pourra servir de modèle au plus âgé. » — « Sa modestie, son assiduité, son application, déclarait un autre de ses professeurs, sont au delà de tout ce qu'on peut dire. » — Un troisième ajoutait : « C'est le garçon le plus aimable de l'Athénée. »

Après avoir achevé ses humanités, J.-B. Nothomb se rendit à l'Université de Liège, où, le 3 août 1826, il fut reçu docteur en droit. Comme il se destinait au barreau, il fit son stage à Luxembourg, chez M. de Lafontaine. Bientôt il fut nommé avocat de la ville et membre du bureau de bienfaisance.

Au mois de janvier 1829, M. Nothomb, cherchant un plus vaste horizon, prend la résolution de se fixer à Bruxelles. Il signe avec M. Goswin Stapleaux un contrat pour la publication d'une *Gazette des tribunaux*. Il devenait rédacteur en chef et recevait, en cette qualité, un traitement de deux mille cinq cents francs.

Lorsque la *Gazette des tribunaux* eut cessé de paraître, M. Nothomb s'associa aux rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*. Le 10 janvier 1830, il était admis au nombre des actionnaires en remplacement de Charles de Brouckere, membre des États-Généraux. Il s'obligeait personnellement « à faire les séances (des États-Généraux), comme M. de » Brouckere, à La Haye et à Bruxelles, pour 900 fl. d'appoin- » tements dans le cas où la Société l'exigerait et que

» de Brouckere ne le voudrait plus. » Cet engagement, minuté par M. Jottrand, portait les signatures de Nothomb, Julien Mascart, P. Claes, Ph. Lesbroussart, Sylvain Van de Weyer, Coché-Mommens (imprimeur-éditeur) et Deltombe (administrateur).

Le 17 juillet suivant, par un acte passé par-devant Me Pierre-Joseph Hallez, notaire royal résidant à Waterloo, une nouvelle Société était formée pour la publication du *Courrier des Pays-Bas.* Nous voyons figurer dans cette association : Pierre-François Claes, avocat; Édouard Ducpetiaux, avocat; Lucien-Léopold Jottrand, aussi avocat; Philippe-Jean-Baptiste Lesbroussart, professeur à l'Athénée de Bruxelles; Julien Mascart, avocat, tous demeurant à Bruxelles; et Pierre-François Van Meenen, avocat, demeurant à Louvain. L'association devait durer cinquante années. La part de travail et la rémunération de chacun étaient déterminées dans l'acte constitutif.

Le *Courrier des Pays-Bas* fut l'arène où M. Nothomb se forma comme publiciste. Il ne poussait pas à une révolution, mais il était sans contredit un des plus éloquents défenseurs des droits des Belges.

L'insurrection du 25 août 1830 vint surprendre M. Nothomb, qui se trouvait en vacances dans le Grand-Duché. Il retourna à Bruxelles et reprit sa tâche au *Courrier des Pays-Bas.* Le Gouvernement provisoire le nomma greffier de la pro-

vince de Luxembourg et membre de la Commission chargée de préparer la Constitution de la Belgique. M. Nothomb était dès lors un des chefs reconnus du parti national. Il fut notamment le rédacteur de l'arrêté du 18 octobre 1830, par lequel le Gouvernement provisoire rattachait le Grand-Duché à la Belgique.

Quand, en 1831, la question du Luxembourg préoccupait l'Europe entière, M. de Bülow, représentant de la Prusse à la Conférence de Londres, disait non sans amertume : « C'est M. Nothomb qui a été soulever ce pays-là ; sans lui le Luxembourg n'aurait pas pris part à la révolution. »

II.

Le Gouvernement provisoire ayant convoqué à Bruxelles des représentants de toutes les provinces pour former un Congrès national, M. Nothomb adressa la circulaire suivante aux électeurs du Grand-Duché de Luxembourg :

« Je suis né parmi vous; en m'établissant à Bruxelles, je n'ai pas cessé d'être Luxembourgeois : attaché à la rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, j'ai en quelque sorte représenté notre province dans la lutte qui a préparé notre glorieuse révolution. Mes opinions politiques vous sont connues. Le premier, j'ai publiquement flétri le système qui tendait à nous déshériter du nom belge, et à faire descendre notre patrie à la triste condition d'une principauté patrimoniale

de l'Allemagne. Le Grand-Duché a des besoins particuliers, qui ont fait l'objet de mes études et de mes recherches. Éligible, contre mon attente, par le bienfait des lois nouvelles, j'ose me présenter au Congrès national, et réclamer de nouveau le mandat de défendre comme député des principes et des intérêts que j'ai défendus comme écrivain. »

M. Nothomb fut élu dans trois districts : Arlon, Grevenmacher et Marche. Il opta pour Arlon. Il était le plus jeune membre du Congrès. Il fut nommé un des secrétaires de l'assemblée et constamment réélu en cette qualité de mois en mois. Il fut également appelé à faire partie du Comité diplomatique institué le 19 novembre 1830 par le Gouvernement provisoire.

Je n'ai plus à retracer la part considérable que M. Nothomb prit aux discussions du Congrès national. Il se plaça au premier rang par son intelligence, son activité, son éloquence. Il se révéla et comme orateur et comme homme d'État. Il montrait un patriotisme à la fois ardent et sage. Nul ne désirait plus vivement l'indépendance du pays, mais il ne la croyait possible que si elle était reconnue et sanctionnée par l'Europe.

Après l'institution de la Régence, M. Nothomb fut, le 1er mai 1831, nommé secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. — Le 25 mai, avec quatre-vingt-quatre autres députés, il proposa au Congrès le prince de Saxe-

Cobourg comme Roi de la Belgique. Afin de rendre possible l'acceptation du prince, il proposa, en outre, d'entrer avec la Conférence de Londres dans un système de transaction pécuniaire relativement aux territoires contestés. Le 4 juin, le prince de Saxe-Cobourg était élu Roi des Belges. Le même jour, MM. Devaux et Nothomb étaient nommés commissaires près de la Conférence de Londres pour conclure avec l'Europe l'arrangement qui devait rendre possible l'avènement de Léopold Ier.

J'ai, dans mon *Histoire du Congrès national*, raconté la négociation qui aboutit au traité dit des dix-huit articles. M. Nothomb lui-même m'avait révélé des détails presque intimes. Il m'écrivait le 20 décembre 1849 :

« Ne vous êtes-vous jamais demandé ce que les plénipotentiaires hollandais faisaient à Londres pendant la négociation des dix-huit articles ? Ils ne se sont doutés de rien...... En général, la diplomatie hollandaise s'est montrée très insuffisante, selon moi, en 1830 et 1831. Elle a été au-dessous du rôle que lui imposaient les évènements. La première faute a été l'appel aux puissances dont l'une, la France, devait désirer la démolition du royaume des Pays-Bas, n'y eût-il pas eu de changement de dynastie à Paris ; pour le maintien de son royaume, le roi Guillaume Ier n'aurait pas même pu compter sur Charles X. Retranché dans les provinces septentrionales,

Guillaume Ier devait tranquillement attendre que la révolution se fût épuisée dans le midi.

» Nous avons quitté Londres le 26 juin vers minuit ; nous étions à Ostende le 27, un lundi, dans la soirée. Cette nuit (27 au soir) je suis encore parti pour Bruxelles, où je suis arrivé le 28 vers dix heures du matin. J'étais porteur des dix-huit articles. M. Devaux, trop fatigué, était resté à Bruges. M. Lebeau n'était ni chez lui ni au Ministère; je me suis fait annoncer chez le Régent et j'ai attendu dans la chambre du Conseil. Vers 11 heures tous les Ministres sont arrivés; le Régent est entré. Pendant les cinq derniers jours nous avions été tellement absorbés qu'il nous avait été impossible d'écrire. J'ai fait connaître le résultat de la négociation, la réception solennelle de la députation du Congrès par le prince, son acceptation conditionnelle. J'ai donné lecture des dix-huit articles. Le Ministre de la Justice, M. Barthélemy, a le premier rompu le silence pour s'écrier : *C'est plus beau que la Belgique de Marie-Thérèse*. Du Conseil je me suis rendu avec M. Lebeau au Ministère pour rédiger le rapport sans conclusion dont il a été donné lecture en séance publique vers trois heures. Il était impossible de gagner vingt quatre heures, ce qui eût permis de prendre une véritable résolution en Conseil : de là le décousu des premières séances. On a travaillé le régent qui s'est pris à hésiter.

» Je passe à un autre point.

» Resté à Bruxelles pendant l'absence de M. Lebeau, envoyé à Londres, c'est à moi qu'on écrivait. M. Van Praet m'ayant fait connaître l'itinéraire du roi, j'ai rédigé l'article inséré dans le *Moniteur* du 15 juillet. La lettre de M. Van Praet était accompagnée d'une très courte lettre de M. Lebeau au Régent. Je me suis rendu à l'hôtel du Régent, qui m'a reçu moitié habillé; il était neuf heures du matin; je lui ai présenté la lettre de M. Lebeau qu'il a décachetée et qu'il m'a rendue en disant : Lisez-moi ces pattes de mouche (allusion à l'écriture fine de M. Lebeau). Ce que j'ai fait ; puis j'ai donné lecture de la lettre plus précise, très précise de M. Van Praet. La veille, j'avais dîné chez le régent : il ne croyait pas encore à l'acceptation du prince. Le doute n'était plus permis. Je vous garantis ceci : le régent croyait que cette révolution se terminerait comme la première dont il avait été témoin : la guerre et la réunion à la France. »

J'ai sous les yeux une autre lettre que M. Nothomb m'adressa seize années plus tard. Quelques jours après la mort de Léopold Ier, le 29 décembre 1865, l'éminent homme d'État m'écrivait :

« Vous me demandez si sans l'élection et sans l'acceptation de Léopold Ier il y aurait eu une Belgique indépendante.

» Je n'hésite pas à répondre non.

» C'est le plus bel hommage que je puisse rendre au roi défunt.

» C'est le plus sévère jugement que je puisse porter sur le régent.

» Le Régent ne croyait pas à l'indépendance belge : la foi nationale lui manquait.

» Il n'était pas orangiste; il n'aurait jamais prêté la main à une restauration. Il croyait une tentative de ce genre malhonnête, et au fond il était d'une grande probité politique.

» Il comptait revoir ce qu'il avait vu : la réunion à la France.

» Il rêvait pour lui-même la pairie française.

» Jusqu'au dernier moment, jusqu'à la veille du départ du prince Léopold de Londres, il a douté de l'acceptation de S. A. R.

» Cette acceptation lui semblait une folie.

» Le prince n'acceptant pas, la Belgique n'avait pas trois mois à vivre.

» La magnifique chevelure du Régent et sa stature imposante ont beaucoup contribué à sa réputation.

» Il a maintenu l'union, c'est-à-dire la trêve entre les libéraux et les catholiques. Le comte Félix de Mérode était plus digne d'être régent ; cependant j'ai voté pour le baron Surlet, l'union était à ce prix.

» C'est aussi ce qui a fait qu'au commencement de la session le baron Surlet a été nommé président du Congrès au lieu de M. de Gerlache. »

L'adoption par le Congrès national du traité négocié à Londres, sous les auspices du prince de Saxe-Cobourg, décida de l'indépendance de la Belgique. Malheureusement un revirement fut amené dans les dispositions de la Conférence après l'invasion hollandaise du mois d'août 1831 et la chute de Varsovie. La Conférence voulut remplacer les stipulations du mois de juin par des conditions moins favorables pour nous.

Chargé, le 10 septembre 1831, d'une mission spéciale auprès du ministère anglais, M. Nothomb s'efforça, mais en vain, de lutter contre l'influence maintenant prépondérante des puissances du Nord. Les vingt-quatre articles remplacèrent les dix-huit.

Élu membre de la Chambre des représentants, où il devait siéger pendant dix-huit années, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, suppléant du chef de ce département, M. Nothomb remplit ce qu'on peut appeler le rôle d'orateur du Gouvernement dans toutes les discussions diplomatiques qui suivirent l'avènement de Léopold Ier. Il fut aussi le plus éloquent apologiste de la révolution de 1830. La Belgique indépendante avait encore de puissants adversaires et les préventions dont elle était l'objet paraissaient même invincibles. En les combattant, M. Nothomb sut ériger à la nationalité belge un véritable monument. C'est l'*Essai historique et politique sur la révolution belge de 1830*.

L'*Essai* fut mis en vente le 16 avril 1833. Toute l'édition

ayant été immédiatement enlevée, une seconde parut le 10 mai 1833, et celle-ci fut suivie d'une troisième qui vit le jour le 20 septembre 1834 (1).

Non seulement l'*Essai* reçut les plus hautes approbations, mais il eut un succès européen. Lord Palmerston écrivit à M. Nothomb : « Nul n'est plus autorisé à devenir l'historien de l'indépendance de son pays que celui qui a pris une part si éminente dans les négociations par lesquelles cette indépendance a été affermie. »

III.

Un interrègne diplomatique vint se placer entre la convention du 21 mai 1833 et le traité de paix du 19 avril 1839, interrègne pendant lequel, disait M. Nothomb, nous avons étonné l'Europe par un magnifique essai d'existence. « Cet interrègne de six ans, m'écrivait-il, a peut-être fondé la Belgique, — époque unique dans l'histoire du nouvel État

(1) M. Nothomb avait conclu, le 4 mars 1833, une convention avec le libraire J. P. Meline pour la publication de la 1re édition de l'*Essai*. L'ouvrage devait être tiré à 700 exemplaires. L'art. 5 était ainsi conçu : « Les frais étant couverts..., M. Nothomb aura droit à un bénéfice de 2 francs pour chaque exemplaire qui sera vendu à l'avenir; toutefois il ne pourra exiger de payement en numéraire et recevra de M. Meline, en concurrence du bénéfice qui pourrait lui revenir, des livres, à son choix, réimprimés par M. Meline. » Le tirage de la seconde édition fut fixé à mille exemplaires et M. Nothomb devait recevoir mille francs en livres.

et qui m'apparaît à moi comme un point lumineux malgré quelques taches que mon regard n'aperçoit plus. »

La trêve de 1833 laissant des loisirs à M. Nothomb, il se proposa d'écrire une histoire générale de la Belgique. Il traça même le plan de l'ouvrage qu'il avait en vue. Puis il le restreignit et s'occupa particulièrement de la « destination de la Belgique sous le rapport européen. » Il voulait retracer les vicissitudes du système de l'équilibre depuis Henri IV jusqu'à Louis-Philippe. Ce cadre lui ayant encore paru trop vaste, il résolut de ne pas dépasser le règne de Louis XIV. C'est ainsi qu'il composa les « Études historiques et politiques sur les provinces belges dans leurs rapports avec l'Europe. XVIIe siècle. » J'ai fait connaître ailleurs la haute importance de ces études qui, dans la pensée de l'auteur, devaient être comme l'introduction de l'ouvrage consacré à la révolution de 1830 (1).

M. Nothomb avait commencé son histoire diplomatique du XVIIe siècle vers 1835 ; il l'abandonna lorsqu'il cessa d'être secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. Parlant à la Chambre des représentants le 16 février 1837, il s'exprimait en ces termes : « Quelquefois, rêvant à ma destinée, je me suis dit que celui qui s'occupe exclusivement

(1) Le Baron Nothomb. *Une histoire diplomatique inédite*, dans les *Bulletins de l'Académie*, 3e série, t. III.

de questions historiques et politiques est exposé à arriver incomplet à l'âge où les forces physiques et intellectuelles défaillent ; je me surprenais à souhaiter d'être en quelque sorte violemment arraché à une occupation favorite et ramené à l'étude des intérêts matériels, des intérêts positifs du moment. Ce souhait s'est réalisé. »

En effet, le 13 janvier 1837, M. Nothomb était devenu Ministre des Travaux publics. Alors âgé de trente et un ans, il avait épousé, le 23 mai de l'année précédente à Mettlach (régence de Trèves), Mlle Wilhelmine-Lucie-Ernestine Boch. Ministre des Travaux publics, M. Nothomb se signala par une merveilleuse activité. « J'ai, m'écrivait-il, créé, organisé ce département, qui, tout à coup, ainsi que je m'en étais flatté, a été le plus en évidence. »

Le réveil subit de la question diplomatique força M. Nothomb, bien malgré lui, de reprendre un rôle qu'il croyait, à tort, abandonné pour jamais. L'heureuse trève de 1833 prit fin, lorsque, le 14 mars 1838, le roi de Hollande donna brusquement son adhésion au traité du 15 novembre 1831, qu'il avait repoussé jusqu'alors. La Belgique était dès ce moment mise en demeure d'exécuter ce même traité auquel elle avait souscrit sept années auparavant, c'est-à-dire d'abandonner les populations du Limbourg et du Luxembourg restées associées à ses destinées depuis 1830. Ici je

laisse parler M. Nothomb; les détails qu'on va lire, je les extrais d'une de ses lettres.

« Dans le comité secret qui a suivi l'annonce de l'adhésion inattendue de Guillaume Ier au traité du 15 novembre 1831, le Ministère, en promettant d'essayer d'obtenir une révision, n'avait pas caché ses appréhensions. On avait espéré que le pays resterait calme; mais c'était trop demander. Deux partis se formèrent et durent se former, chacun avec des nuances : le parti pacifique, le parti belliqueux. Sauf quelques esprits trop logiques, MM. Lebeau et Devaux entre autres, tout le monde était d'avis qu'il fallait résister. La Belgique ne tarda pas à se trouver dans une crise profonde. Peu à peu le Ministère cessa d'être homogène. C'est avec peine qu'on parvint à s'entendre sur la rédaction du discours d'ouverture de la session. Sous l'influence de M. d'Huart, il s'y glissa une phrase dont MM. de Theux et Nothomb n'avaient pas calculé toute la portée ; le Roi s'engageait à défendre les droits du pays avec persévérance et *courage*. Ce dernier mot fut considéré comme impliquant l'idée de guerre. Les applaudissements qui accueillirent cette phrase lui donnèrent ce sens. MM. d'Huart et Ernst s'associèrent au parti belliqueux. MM. de Theux et Nothomb ne voulaient pas la guerre. MM. d'Huart et Ernst ne la voulaient peut-être pas non plus, mais ils poussaient à des actes qui l'eussent rendue inévitable : appel du général polonais Skrzynecky par l'influence

du comte Félix de Mérode; plan d'envoyer des troupes dans les contrées destinées à être cédées, notamment dans le Luxembourg allemand, ce qui aurait amené une sortie de la garnison de Luxembourg. Les causes de la retraite de MM. d'Huart et Ernst s'expliquent naturellement; ils se sentaient entraînés et les autres membres du Ministère ne voulaient pas les suivre et ne pouvaient les retenir.

» La France aurait-elle laissé la Confédération germanique et la Hollande accomplir l'exécution du traité?...

» Un terme eût été indiqué.

» La France n'aurait pas bougé.

» Tous les partis en France, sauf les catholiques (Montalembert), étaient décidés à abandonner la Belgique à son sort et ne s'en cachaient pas. Le comte de Mérode, chargé d'une mission officieuse à Paris, en a sincèrement fait l'aveu à son retour.

» Si la France était intervenue, c'eût été pour déplacer la question; elle ne pouvait se charger de faire des conquêtes pour la Belgique. Devenue belligérante, elle eût été conquérante à son profit. »

La Belgique, abandonnée par la France et l'Angleterre, céda à l'Europe. Le 19 avril 1839, M. Nothomb était présent au Foreign-Office lorsque M. Van de Weyer, le représentant du Roi Léopold, apposa sa signature sur l'acte qui terminait la révolution de 1830.

IV.

Le 5 avril 1840, après la dissolution du Ministère présidé par M. de Theux, M. Nothomb rentra dans la diplomatie. Il avait été nommé envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près la Diète germanique, la ville libre de Francfort, le grand-duc de Bade, l'Électeur de Hesse, le grand-duc de Hesse et le duc de Nassau.

Un mois après, le 7 mai, M. Nothomb était élu membre de la Classe des lettres de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. M. Rogier, Ministre des Travaux publics et de l'Instruction publique, lui écrit le 30 : « Je m'empresse de vous informer que votre nomination à l'Académie a été soumise à l'agréation de S. M. aussitôt qu'elle m'a été adressée par ce corps, et j'ai lieu de penser que cette formalité est remplie depuis plusieurs jours. L'acte vous en sera notifié, s'il ne l'est déjà, avant la prochaine séance de l'Académie. »

Au mois de juin, M. Nothomb remit ses lettres de créance au comte de Münch-Bellinghausen, président de la Diète germanique. Ce personnage, qui était l'*alter ego* du prince de Metternich, devait témoigner un très vif et sincère regret lorsque, dès le mois d'avril de l'année suivante, M. Nothomb renonça à la légation de Francfort pour devenir Ministre de l'Intérieur. Le programme du nouveau cabinet belge était la

circulaire que M. Nothomb adressa le 13 avril 1841 aux gouverneurs des provinces. M. de Münch-Bellinghausen, après l'avoir également reçue, répondit au nouveau Ministre :

« La tâche que la confiance du roi vous a imposée est grande, mais belle; elle est digne de vous. Votre programme prouve que vous savez l'apprécier et vos qualités personnelles sont là pour garantir une pleine réussite. »

Les félicitations des autres diplomates accrédités près de la Diète germanique furent également chaleureuses. Je ne citerai que la charmante lettre du Ministre de France, M. Deffaudis :

« Ma très-chère Excellence, Je vous remercie beaucoup de votre petit mot d'amitié. Je regrette votre ascension pour moi, parce qu'elle me prive du seul collègue avec lequel je parlais à cœur ouvert. Mais je ne puis pas la regretter pour vous, quoi que vous en disiez. Dût-on éprouver mille tracas, dût-on même, ce qu'il y a de pis, ne pas réussir, c'est toujours une chose belle et désirable pour un homme de bien et de cœur que d'occuper une position éminente dans les conseils de son pays et de travailler de toutes ses forces à le rendre heureux et prospère. Combien de fois dans ma vie j'ai regretté de n'être pas seulement député ou pair de France, afin d'avoir quelque force personnelle, d'émettre des avis qui eussent un certain poids et de ne pas être réduit à

faire des dépêches principalement destinées aux rats du ministère... »

Le prince de Metternich lui-même prit la plume pour encourager l'homme d'État qui était devenu l'âme du cabinet belge. Il adressa le 8 mai 1841 au comte de Dietrichstein, Ministre d'Autriche à Bruxelles, une dépêche où il exprimait son opinion sur la crise ministérielle qui venait de se dénouer en Belgique. M. de Dietrichstein avait l'ordre de remettre une copie de cette dépêche à M. Nothomb *pour la connaissance personnelle* de ce Ministre. Or voici comment s'exprimait, sur les libéraux et les conservateurs belges, le chef reconnu du parti absolutiste et réactionnaire :

«... Les nouveaux Ministres disent qu'ils ne veulent appartenir à aucun parti et qu'ils se croient appelés à se placer *au-dessus* d'eux tous.

» Ils ont, à notre avis, parfaitement raison de choisir ainsi leur position.

» Quelque recommandable que puisse être un parti, soit par le caractère des personnes qui le composent, soit par la nature du principe qui sert de base à son existence, toujours est-il *comme tel* incapable de bien gérer les affaires d'un pays ; car les hommes veulent être gouvernés d'après les règles *d'une justice distributive impartiale,* et cette qualité, un parti ne saurait se la donner.

» C'est précisément en oubliant ce grand axiome et en abaissant le Gouvernement au rôle de l'instrument d'un parti, que le dernier Ministère belge, selon notre jugement, s'est perdu. Au lieu de contenir l'opinion libérale dans ses justes bornes, ce Ministère s'est laissé entraîner et dominer par elle. Il en est résulté une réaction de l'opinion catholique d'autant plus forte que cette opinion a pu se dire opprimée et traitée avec injustice et le choc a été trop violent pour que le dernier cabinet eût pu y résister.

» Tout nous paraît prouver que le Ministère actuel sera mieux conseillé et qu'il évitera des écueils semblables.

» Porté au pouvoir — non par la victoire de tel parti, — mais par une sage mesure de transaction et d'impartialité, il ne démentira pas, nous l'espérons, son origine; il travaillera avant tout à rendre autant que possible fort le pouvoir royal, que tant de secousses consécutives n'ont que trop ébranlé, et il dirigera ensuite toute l'action de ce pouvoir vers le but du maintien du repos public et de l'accroissement du bien-être du peuple. Ce ne sont certes ni les querelles des partis ni les orages de la licence popul ire, ni enfin les écarts d'une presse effrénée qui jamais pourront procurer à la Belgique ces biens suprêmes des associations humaines; mais ils lui arriveront sans faute si les éléments conservateurs et industriels, que le pays recèle en aussi grand nombre, sont jamais

secondés par l'action *soutenue* d'une administration sage, ferme et entièrement impartiale (1)... »

Dans ma précédente biographie de M. Nothomb, j'ai essayé de caractériser la politique dont il était la plus brillante personnification, et j'ai rappelé les services qu'il rendit pendant les quatre années qu'il se maintint au pouvoir. Au lieu de répéter ce que j'ai dit ailleurs, je vais reproduire l'appréciation d'un de nos confrères.

Dans la *Revue de droit international*, M. Rolin-Jaequemyns s'exprimait en ces termes (1875) : « Comme homme d'État, le baron Nothomb a été, dans le gouvernement de la Belgique, le représentant le plus persévérant, le plus convaincu de ce que l'on appelle la politique unioniste ou mixte; comme tel il est le père de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. Nous sommes de ceux qui croient que cette loi a besoin d'être revisée, dans le sens d'une séparation plus complète entre l'Église et l'État et de l'enseignement obligatoire. Nous sommes loin toutefois de contester les services qu'elle a rendus. Nous convenons même que, si c'était la seule loi possible en 1842, il valait beaucoup mieux la faire que de ne

---

(1) Mal informé sur les actes du Ministère libéral de 1840 ou cédant à ses préventions, M. de Metternich rembrunissait étrangement le tableau de la situation de la Belgique. Faire passer pour des ultras MM. Lebeau, Rogier, Leclercq et Liedts, c'était pis que de l'exagération.

rien faire du tout, et que, aujourd'hui, il vaut mieux la maintenir que de la supprimer purement et simplement (1). » M. Rolin-Jaequemyns ajoutait : « L'espèce de pondération bénévole, qui formait la condition indispensable de la politique unioniste, condition souvent ébranlée, fut définitivement rompue en 1845, moins par les prétentions du parti libéral que par celles du parti catholique. Du reste, en présence des questions à résoudre, il était impossible que les partis ne finissent point par se dessiner nettement. En l'absence d'un grand danger national, l'union des partis ne saurait être longtemps, au sein d'aucun pays libre, une devise gouvernementale. Tout ce que l'on peut demander aux chefs des partis, c'est, au lieu de chercher à concilier l'inconciliable, de ne poursuivre leurs fins que par des moyens légaux et constitutionnels, de respecter chez leurs adversaires les droits qu'ils

(1) M. Nothomb a fait connaître son opinion sur le maintien de la loi du 23 septembre 1842 dans une note de la 4e édition de son *Essai historique et politique sur la révolution belge* (voir t. II, p 284). Au surplus, il m'écrivait le 31 mars 1876 : « J'ai sous les yeux un gros volume allemand où l'on prétend qu'en Belgique le clergé a sans partage l'inspection religieuse et civile ainsi que l'administration des écoles primaires Ce sont les déclamations de notre presse anti-cléricale qui répandent de pareilles erreurs en nous faisant plus *calotins* que nous ne sommes. Je ne sais s'il m'est réservé de voir les écoles purement civiles en concurrence, partant en lutte avec les écoles du clergé dans les campagnes et les petites villes. Toute la question est là... »

exercent eux-mêmes, et de considérer en toutes circonstances le salut de la patrie comme la loi suprême. »

Cette appréciation est très remarquable. Elle émane d'une génération nouvelle. La politique unioniste, à laquelle M. Nothomb s'était dévoué, a rendu d'incontestables services après 1830 et jusqu'en 1839. Mais elle a cessé d'être opportune pour ne pas dire praticable ; elle a dû faire place à d'autres tendances, à une *politique nouvelle*, selon les termes mêmes du programme libéral de 1847.

V.

Vaincu dans la journée électorale du 10 juin 1845, M. Nothomb donna sa démission et rentra de nouveau dans la diplomatie. Le 5 août, il était nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près les cours de Prusse, de Saxe et de Hanovre. Un autre arrêté lui avait conféré la dignité de Ministre d'État. En 1852, sur les instances du roi Léopold 1er, il accepta le titre de *baron*.

En partant pour Berlin, M. Nothomb supposait qu'il n'abandonnait que momentanément la carrière militante. Il se trompait. Il ne devait plus reprendre le pouvoir, bien que le pouvoir lui fût encore offert. « La vie, m'écrivait-il un jour, est la science du possible comme la politique. »

Les évènements de 1848 ayant mis M. Nothomb en demeure de prendre une résolution à certains égards

irrévocable, il adressa, le 21 mars, la lettre suivante à M. d'Hoffschmidt, Ministre des Affaires étrangères :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

» Un projet de loi sur les incompatibilités doit être présenté aux Chambres ; j'ignore s'il sera fait une exception en faveur des fonctions de Ministre plénipotentiaire.

» Quoi qu'il en soit, il est d'autres considérations qui me préoccupent et que je crois devoir vous soumettre ; vous êtes compétent pour en connaître au point de vue où je vais me placer.

» En acceptant en 1845 un double mandat, je supposais des temps ordinaires qui pussent me permettre, comme je l'ai fait, de passer une partie de la session en Belgique, séjours qui, par rapport aux affaires que j'avais alors à traiter au dehors, étaient même d'une grande utilité.

» Aujourd'hui le monde est ébranlé ; le trône de Louis-Philippe a fait place à la République, le trône des Habsbourg vient de fléchir et avant-hier j'ai vu choir dans les rues de Berlin la monarchie militaire du grand Frédéric. La crise qui va renouveler l'Europe ne peut être de courte durée. Notre patrie qui, en se constituant en 1831, a devancé le temps, subit une grande épreuve, qui, si elle la surmonte, comme son admirable attitude me le fait espérer, la consolidera pour jamais. Ce n'est pas trop qu'elle puisse compter sur le concours sans partage de chacun de ses enfants.

» Chaque jour donne une importance nouvelle au poste qui m'est confié à l'étranger; je suis accrédité près d'un État qui va se transformer, qui est limitrophe de la Belgique en même temps qu'il s'avance jusqu'aux extrémités du Nord; le Gouvernement pourra-t-il consentir à me voir m'absenter de Berlin autrement que pour très peu de jours? Les électeurs d'Arlon consentiront-ils à me voir presque constamment ailleurs qu'à Bruxelles?

» C'est la question que je m'adresse franchement, courageusement. Je puis donc, indépendamment de la loi dont il s'agit, être amené par la force des choses à opter; il y a des incompatibilités momentanées qui n'ont pas besoin d'être écrites. Dois-je interrompre ma carrière parlementaire; dois-je me retirer de la carrière diplomatique?

» Si je ne consultais que mon intérêt, à la veille surtout de discussions qui vont remettre en doute sinon le poste que j'occupe, au moins le traitement qui m'est alloué pour le remplir honorablement, j'enverrais ma famille à la campagne et je ferais liquider ma pension de Ministre à portefeuille, pour en jouir, sans être astreint à aucun devoir de société, concurremment avec l'indemnité de député. Dans ces circonstances extraordinaires et surtout pendant tout le temps que siègera la Diète de Prusse, je serai au contraire astreint à de plus grandes dépenses que jamais, à une époque où tout renchérit. Il ne peut être question pour un diplo-

mate de se renfermer chez soi et de s'isoler au milieu d'un si grand mouvement d'hommes.

» Je ne vous exposerai pas le *pour* et le *contre;* ce serait vous entretenir de détails purement personnels, mais il est un point sur lequel je crois devoir vous consulter. Le Roi et le Ministère, le cas échéant de l'option, soit en vertu de la loi, soit par la force des choses, me verront-ils avec plaisir donner la préférence au poste de Berlin? Je ne dois pas ma nomination au cabinet actuel, mais les rapports que je vous adresse depuis six mois vous ont-ils prouvé que je conviens à ce poste, même pour cette époque nouvelle que j'ai osé prévoir et prédire?

» Le Gouvernement croit-il que je puisse ici rendre des services au pays?

» L'opinion que vous m'exprimerez, Monsieur le Ministre, sera pour moi d'un grand poids; elle est de nature à faire cesser mes doutes. Si vous me croyez, je ne dis pas indispensable (il n'y a pas d'homme indispensable), mais utile à Berlin, je croirai manquer de patriotisme en quittant ce poste au milieu des circonstances graves où se trouve la Belgique.

» Agréez, etc. » NOTHOMB. »

La réponse du Ministre des Affaires étrangères, datée du 31 mars, était conçue en ces termes :

« MONSIEUR LE MINISTRE,

» Je réponds aujourd'hui à la lettre que vous m'avez adressée au sujet de votre position personnelle. Si j'ai tardé quelque peu, c'est que le mouvement des affaires ne permet guère, en ce moment, une parfaite régularité dans les correspondances. Vous vous posez, dès à présent, Monsieur le Ministre, l'option entre les fonctions de représentant et les fonctions diplomatiques. Certes, votre absence de la Chambre y laissera un grand vide. La place que vos talents vous avaient conquise ne sera pas aisément remplie. Toutefois, puisque vous voulez bien me consulter, je n'hésite pas à déclarer qu'à mes yeux, de même qu'aux yeux de mes collègues, il n'est point de poste où, aujourd'hui, vous soyez en mesure de rendre plus de services que dans celui que vous occupez à Berlin avec tant d'éclat.

» Le Gouvernement a été à même de le reconnaître et il désire que vous continuiez à défendre les intérêts du pays sur le grand théâtre où vous êtes placé. Il a toute confiance en vous, Monsieur le Ministre, et dans les résultats de votre concours à l'œuvre que nous poursuivons en commun.

» Le Ministre des Affaires étrangères,

D'HOFFSCHMIDT. »

Le 8 avril, M. Nothomb donna sa démission de membre de la Chambre des représentants par une lettre dont le

président fit donner lecture dans la séance du 16. Il convient de la rappeler.

« Berlin, le 8 avril 1848.

» Monsieur le Président,

» Forcé par les circontances qui n'admettent plus de congé de quelque durée, à défaut même de loi, d'opter entre le mandat parlementaire et la mission diplomatique qui m'est confiée, j'ai cru devoir me remettre au Gouvernement du choix à faire; il m'a été répondu, dans les termes les plus honorables pour moi, qu'il serait difficile en ce moment de trouver un agent pour le poste que j'occupe à Berlin et qui ne pourrait rester vacant. Je me suis donc décidé à donner ma démission de député et je vous prie de faire part de cette résolution à la Chambre des représentants.

» A une époque aussi solennelle il est permis moins que jamais de parler de soi; j'ajouterai seulement que ce n'est pas sans émotion que je me sépare d'une assemblée où je suis entré en 1830 à l'âge de 25 ans et où me reportent presque tous les souvenirs de ma vie; si quelque chose peut me consoler d'interrompre ma carrière parlementaire, c'est que jamais l'honneur de représenter la Belgique à l'étranger n'a été plus grand. Pendant qu'à nos côtés deux grands peuples se mettent en révolution pour copier notre constitution, nous continuerons, nous Belges, chacun dans la limite

de ses devoirs et de ses moyens, à défendre notre nationalité dans la forme que nous lui avons librement donnée et qui lui sert de sanction devant l'Europe. » NOTHOMB. »

Aux électeurs de l'arrondissement d'Arlon, M. Nothomb s'adressa en ces termes:

« MES CHERS COMPATRIOTES,

» En sollicitant pour la dixième fois en 1845 vos suffrages, j'ai déclaré que si l'accomplissement du double mandat que j'acceptais devenait impossible, je me ferais justice moi-même.

» A défaut de loi, les circonstances qui interdisent tout congé de quelque durée, ont amené pour moi la nécessité d'opter; je m'en suis remis au Gouvernement. J'ai reçu la réponse ci-jointe que je crois pouvoir vous communiquer et j'ai en conséquence adressé ma démission de député à M. le Président de la Chambre des représentants.

» A travers les circonstances les plus difficiles, j'ai eu l'honneur depuis 1830 de représenter sans interruption l'arrondissement d'Arlon; vous n'avez jamais douté de la pureté de mes intentions et je vous en conserve une éternelle reconnaissance. En cessant d'être votre député je ne me crois pas dégagé; comptez sur mon inaltérable dévouement.

» Berlin, le 8 avril 1848. »

C'est ainsi que M. Nothomb resta dans la carrière diplomatique et qu'il se fixa dans la capitale de la Prusse. Comment put-il conserver le même poste pendant trente-six années? Quel était le secret de son inamovibilité? « J'ai, m'écrivait-il en 1874, pour principe, sans manquer de dignité et sans montrer de morgue, de ne me brouiller et de ne me familiariser avec personne. Ce n'est qu'à cette double condition qu'on peut durer. »

VI.

Les fonctions diplomatiques qu'il remplissait avec tant d'éclat n'épuisaient point l'activité de M. Nothomb. Le tableau mouvant des évènements contemporains ne le préoccupait pas exclusivement; il était passionné pour l'histoire et se plaisait à méditer sur les révolutions des empires. Vers 1851 il composa des cartes historiques et géographiques de la Grèce, de Rome, de Carthage, etc. J'ai sous les yeux le tableau de la république de Carthage depuis sa fondation jusqu'à sa destruction (890-146 avant J.-C.). Là sont coordonnés, dans un ordre admirable, tous les renseignements connus. La conclusion est surtout digne d'attention. Quelle élévation! quelle vigueur! Écoutons :

« Le sort de Carthage a été décidé par la deuxième guerre punique.

» Le premier Africain ne se prêta à la conclusion de la

paix de 201 que par la crainte de se voir enlever le commandement (par un des consuls de cette année, Cn. Cornelius Lentulus) ; il se plaisait à dire et avec raison qu'il aurait dès lors détruit Carthage.

» Elle périt en 146 sous les coups de son petit-fils adoptif; elle avait survécu un peu moins d'un demi-siècle à elle-même, c'est-à-dire à son empire. Le royaume de Numidie reconstitué en 201 était déjà trop puissant pour Carthage déchue ; dans sa résistance aux empiètements de Masinissa et dans la dernière étreinte de Rome, elle acheva de mourir.

» En anéantissant Carthage et sa domination, les Romains écartaient, au point où étaient arrivés les évènements de l'ancien monde, le seul concurrent sérieux à la suprématie.

» La suprématie de Rome était en même temps la suprématie de l'Europe.

» Le génie européen pour obtenir la prépondérance dans l'ancien monde a surmonté trois crises suprêmes :

» La guerre défensive des Grecs contre les Perses, 490-479 ;

» L'entreprise des Macédoniens sous Alexandre, 334-323 ;

» La lutte de Rome contre Carthage, 264-146.

» Supposez les représentants de l'Europe vaincus dans ces trois rencontres, et vous ajournez au moins l'avènement du génie européen.

» Thémistocle, Scipion, Alexandre ont donc été les agents

d'une cause commune: la cause européenne; ce qui n'empêche que Thémistocle ne crût travailler que pour Athènes, Scipion pour Rome, Alexandre pour lui-même. A cette hauteur, des personnages en apparence séparés par les caractères et les vues se rapprochent et d'autres grands noms apparaissent dans un jour nouveau: respectable comme défenseur de la liberté de sa petite patrie, Démosthènes, par ses intelligences avec les adversaires d'Alexandre en Asie, est traître à la cause européenne.

» La cause opposée à celle de l'Europe ayant été vaincue en Asie et en Afrique, il restait une dernière lutte entre les vainqueurs eux-mêmes; l'issue de celle-ci ne pouvait être douteuse; car les compatriotes de Thémistocle étaient aussi dégénérés et divisés que les successeurs d'Alexandre; la monarchie représentée par les uns était aussi incapable que la liberté représentée par les autres. Cette dernière lutte n'a donc pas été la plus grande; les trois qui l'avaient précédée la dépassent, et parmi celles-ci la lutte entre Rome et Carthage est la plus remarquable.

» L'Europe représentée par les Grecs et Thémistocle avait eu pour adversaire Xerxès; l'Europe représentée par les Macédoniens (qui étaient aussi des Grecs) et par Alexandre avait eu pour adversaire le dernier des Darius; l'Europe représentée par les Romains et Scipion eut pour adversaire Annibal: c'est la première fois qu'elle avait un adversaire de

ce génie. Xerxès n'avait pas été digne de Thémistocle; Darius l'avait été moins encore d'Alexandre. Annibal était peut-être personnellement supérieur à Scipion, mais Rome était mieux constituée que Carthage; elle l'emporta par son admirable esprit public et par la force de ses institutions. »

Chaque année aussi, M. Nothomb consacrait quelques mois à des voyages. En 1847, il visita Pétersbourg et Moscou, en 1851 la Sicile, en 1854 le Danemark et la Suède, en 1856 Athènes et Constantinople.

Revenu gravement malade de son voyage en Orient, il ne put assister au jubilé de vingt-cinq ans du règne de Léopold Ier. Mais le Roi ne l'oublia point. En lui faisant envoyer le grand cordon de l'ordre national, Léopold Ier y joignit une lettre particulière que je dois également rappeler.

« Laeken, 20 juillet 1856.

» Mon cher Ministre,

» Je regrette vivement que votre santé vous empêche de venir ici, mais votre pensée se reportera à ce 21 juillet de 1831. Quand on revoit le *Moniteur* de ce jour, quand on voit ce qui a été promis par la royauté et ce qu'elle a tenu, on ne peut s'empêcher d'éprouver une vive satisfaction. Le spectacle est beau de voir ce pays reconnaissant après un règne déjà si long.

» J'espère encore rester son pilote, Dieu aidant, et l'avenir

est assez gros de nuages. De tous les hommes politiques du pays, vous êtes celui qui n'a jamais désespéré de son avenir, qui n'a jamais changé de sentiment et qui m'a témoigné le dévouement le plus vrai et le plus constant, que jamais le plus petit nuage n'a obscurci. Je n'oublie pas des choses de cette nature et j'aime à vous les rappeler.

» Donnez-moi de bonnes nouvelles de votre santé, rappelez-moi au souvenir de la baronne, et croyez aux sentiments affectueux que je vous ai voués de bon cœur.

» LÉOPOLD. »

Dans l'été de 1860, M. Nothomb visita la Norwège. En 1862, il parcourut l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. En janvier et février 1863, il séjourne à Venise et dans d'autres villes de cette partie de l'Italie. Au mois d'octobre de la même année, il visite Compiègne. Pendant l'été de 1864 il parcourt la Bohême, et il consacre les mois d'octobre et de novembre à un voyage archéologique, artistique et historique au delà des Pyrénées.

VII.

Le 1er mai 1865, M. Nothomb m'écrivait : « Les journaux annoncent que vous vous occupez d'une notice historique sur J. Lebeau (1). Ayant été son associé en quelque sorte dans la période *diplomatique* de sa carrière, je suis à même

---

(1) Joseph Lebeau, Ministre d'État, était mort à Huy le 19 mars 1865, dans la soixante-douzième année de son âge.

de vous fournir bien des renseignements...., et je me mets à votre disposition.... Votre notice ne peut consister dans des redites.... Je vais relire votre *Histoire du Congrès*; peut-être quelques pièces inédites, ignorées même, sont-elles entre mes mains.... »

J'acceptai avec gratitude une offre aussi bienveillante, et ma correspondance avec l'éminent homme d'État ne discontinua plus. Je vais donner quelques extraits de ces lettres.

« 12 mai 1865 Voici le mémoire au Roi de M. Lebeau (28 mars 1841), *mémoire qui n'est pas une lettre particulière*, quoi qu'on ait dit. La vue seule de la pièce, la forme, le format le prouve. Aussi je prends le parti de vous envoyer l'*original* avec prière de me le renvoyer incontinent, toutefois en gardant copie. Mon avis est que vous devez publier ce mémoire en entier, sans dire de qui vous le tenez. La notice que vous vous proposez de publier doit avoir une valeur historique; elle ne l'aura que si vous y insérez ou y joignez des pièces originales *inédites* qu'à l'avenir on devra y chercher (1).... »

« 1er juillet 1865.. .. J'ai un reproche à vous faire; vous

---

(1) C'est le mémoire dans lequel M. Lebeau, chef du cabinet libéral de 1840, exposait au Roi les raisons puissantes qui militaient pour une dissolution des Chambres ou tout au moins pour la dissolution du Sénat Ce document, resté inédit, avait été souvent invoqué dans la presse et dans les discussions du Parlement. On le trouvera dans ma biographie de *Joseph Lebeau*, pp. 150-158.

m'apprenez que vous avez été à Berlin en septembre dernier. Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit avant de vous mettre en route? Je vous aurais donné rendez-vous, soit à Berlin, soit à la campagne, en Silésie, à 5 heures de Berlin, à 2 heures de Dresde, à Cunnendorf (il y en a vingt-deux), près Görlitz. Mes fils et moi aurions été heureux de vous posséder quelques jours. J'espère qu'à l'occasion vous prendrez mieux vos précautions. Je circule l'été entre Berlin, Dresde et Cunnendorf. L'été est dans ce pays supportable, agréable même. Je cherche seulement à échapper aux derniers mois de l'année. En 1864 j'ai été en Espagne du 15 octobre au 15 décembre. C'est un des plus intéressants voyages que j'aie faits..... »

« 13 août 1865. Votre table des matières excite vivement ma curiosité et excitera celle du public belge.... M. Lebeau a souvent songé à se retirer de la vie militante et à se réfugier dans la diplomatie Il y a trois ans qu'à Bruxelles il m'a encore exprimé ses regrets de ne pas l'avoir fait. Je vois que vous rendez compte de son émigration à Francfort en 1840. Il avait d'abord demandé ce poste définitivement; puis il s'est ravisé sur les instances de M. Devaux. C'est moi qu'il avait choisi pour intermédiaire près du Roi et près de M. de Theux, d'abord pour la demande définitive, puis pour la conversion du poste en mission extraordinaire à son gré. Des personnes ont cru que j'avais voulu me débarrasser de

M. Lebeau à l'intérieur. Je n'ai agi que sur sa demande réitérée.... »

« 12 septembre 1865. Vous prévenez mon libraire; je vous remercie de tant d'empressement. Je vous ai lu d'une haleine sans désemparer. Je me réserve de vous relire plus attentivement, la première émotion étant calmée; je ne vous engage pas à faire de notables et nombreux changements dans la nouvelle édition qui me semble probable; il faut conserver à ce document historique un caractère immuable... Un grand succès vous attend à moins que tous nos compatriotes ne soient enfoncés dans la matière et perdus dans l'étude des prospectus d'affaires.... Vous avez des précautions à prendre à Paris. Aucun journal français, pas même le *Journal des Débats* n'a fait mention de la mort de M. Lebeau et des honneurs qui lui ont été rendus. J'ai été frappé de cette prétérition et, par un retour sur moi-même, peu flatté de ce dédaigneux silence. . . . .
Notre Roi m'a souvent exprimé sa surprise dans les premières années qu'on eût songé à lui si tard. Je dois dire qu'au point de vue politique il jugeait sévèrement la candidature du duc de Leuchtenberg et s'étonnait de l'appui donné à cette candidature par M. Lebeau. Je répondais au Roi qu'il y a des fautes nécessaires, — que pour arriver au vrai il faut passer par le faux — que, proposée en janvier, la candidature du prince Léopold eût échoué. — Mais alors il fallait attendre. —

C'est ce que ne permettait pas l'impatience publique. — *N. B.* Le roi Louis-Philippe n'a jamais pardonné à M. Lebeau la candidature du duc de Leuchtenberg; il en avait gardé souvenance. »

« 6 juin 1866. — .... Ayez pitié de moi! Je ne suis pas seulement sous l'empire des préoccupations européennes, mais encore sous l'influence des plus vives inquiétudes de famille, ce qui est plus grave. Le plus jeune de mes fils, Conrad est mourant à Pau, où sa mère l'a conduit il y a trois mois..... »

Hélas! une double perte vint frapper M. Nothomb et assombrir sa vie. Le 29 août 1866 le plus jeune, le 4 avril 1867, le puîné de ses fils, secrétaire de légation à Florence, lui furent enlevés sans que rien, disait le malheureux père, eût paru le menacer de ces malheurs.

VIII.

Au printemps de 1870, me trouvant sur les bords du Rhin, je remarquai une certaine inquiétude dans la classe bourgeoise et même parmi les militaires On semblait appréhender une guerre prochaine avec l'empire français. Dans les régions officielles tout était calme.

M. Nothomb m'écrivait de Berlin le 28 mai : « J'apprends bien à regret que vous vous êtes arrêté à Wiesbaden. Vous auriez dû venir nous surprendre à Berlin. Je vous aurais

fait les honneurs de la capitale de la Confédération du Nord. Vous y auriez encore trouvé toutes les notabilités politiques que la clôture du Reichstag va disperser .... Vous nous trouverez à Cunnendorf (près Görlitz, entre Dresde, Breslau et Berlin) à partir du 7 juillet jusqu'au 1er octobre.

» J'espère bien que nous visiterons ensemble le champ de bataille de Sadowa.

» J'ai eu soin de faire remettre à Ranke l'exemplaire que vous lui destiniez de votre *Essai sur les projets de partage en 1566 et 1571* (1).....

» Que de fois la Belgique a échappé à l'anéantissement! Que de dangers n'a-t-elle pas courus à l'occasion du règlement de la succession de Charles II d'Espagne! Mieux inspiré, Louis XIV eut accepté le partage en comprenant les provinces belges dans son lot. »

M. Nothomb ne put réaliser ses projets de villégiature. Rappelé à Berlin au commencement de juillet, il ne quitta plus sa résidence officielle.

Le dimanche 24 juillet, par ordre de M. de Bismarck, M. de Thiele, sous-secrétaire d'État au Ministère des Affaires étrangères, fit connaître au représentant du roi Léopold le fameux traité secret que le comte Benedetti, au nom de Napoléon III,

(1) *Essai historique sur les projets de partage des Pays-Bas en* 1566 *et en* 1571, lu à la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, dans les séances du 3 novembre et du 1er décembre 1856.

avait proposé en 1866. M. Nothomb en ayant demandé copie, M. de Thiele lui adressa vers 4 heures de l'après-midi le billet suivant :

« Cher Baron,

» M. de Bismarck ne trouve aucun inconvénient à ce que je vous donne copie du fameux « traité ». Je me ferai faire une copie. Voulez-vous venir la recevoir de mes mains et vous arrange-t-il de passer encore ce soir au Ministère pour parler de la question que vous m'avez posée en partant ?

» Mille hommages,

» Excusez la hâte. » Thiele. »

Divers documents constatent les services que M. Nothomb rendit à la Belgique dans la crise suprême où son indépendance était mise en péril. J'ai dit ailleurs : « Les traités de Londres du 9 et du 11 août 1870, par lesquels la Prusse et la France, engagées dans une grande guerre, ont réglé avec l'Angleterre le mode de la défense éventuelle de la neutralité belge, sont dus à une idée que le roi Léopold II a empruntée à la correspondance de son Ministre à Berlin; que la reine d'Angleterre a bien voulu s'approprier et qu'elle a su faire

accepter par son cabinet. » Il est, en effet, incontestable que M. Nothomb fut le premier auteur du traité anglais (1).

J'ai lu bien des écrits sur la terrible guerre franco-allemande; mais aucun peut-être ne surpasse en intérêt les lettres que M. Nothomb adressait de Berlin à celle de ses filles qui avait embrassé la vie religieuse à Paris. Ce sont de véritables documents historiques. On en jugera par les extraits suivants :

« Berlin, le mercredi 10 août (1870).

» ... Le transport des troupes continue; les voyages des particuliers, surtout des femmes, sont devenus impossibles. Il y aura bientôt un million d'Allemands armés en France.

» La situation est celle-ci :

» Les Allemands (on ne dit plus les Prussiens) victorieux, le prince royal à Weissenburg (on ne dit plus Wissenbourg) et à Wörth (aile gauche), Steinmetz, Goeben et le prince

(1) M. Nothomb m'écrivait le 19 novembre 1870 : « Le traité spécial de garantie a été suggéré par notre Roi à lord Granville. Moi-même je l'avais suggéré à S. M., ce qu'atteste le billet ci-joint, que vous voudrez bien me renvoyer. »

Ce billet adressé à M. Nothomb, le 15 août 1870, par M. Jules Devaux, chef du cabinet du Roi, contenait le post-scriptum suivant : « Je ne vous ai jamais fait encore un compliment qui vous revient. Vous êtes le premier auteur du traité anglais. C'est dans une de vos lettres que nous avons puisé l'idée de faire provoquer par l'Angleterre la double déclaration de respect pour la neutralité belge. Le traité en a été la conséquence. »

Frédéric-Charles à Speicher, près Forbach (aile droite et centre), ont opéré leur jonction, sont entrés en France et vont au-devant d'une grande bataille rangée qui sera livrée peut-être à Nancy, où périt Charles le Téméraire, peut-être dans les champs catalauniens, où Attila a été refoulé.

» Vaincue, la France subira la longue occupation d'un million d'hommes (comme après Waterloo), payera les frais de la guerre (un milliard au moins) et sera peut-être obligée de *restituer* (c'est le mot admis) l'Alsace et la partie allemande de la Lorraine. On *défait* donc en ce moment l'histoire de France depuis Richelieu.

» La neutralité de la Belgique proclamée de part et d'autre va être sanctionnée par un traité formel que l'Angleterre conclut avec chacun des belligérants et qui devient la condition de sa propre abstention ou neutralité.

» Les États romains sont évacués et abandonnés à eux-mêmes.

» La France est dans un isolement absolu. »

« 11 août 1870.

» Vous n'avez rien à craindre; ce qui pourrait même vous arriver de plus heureux serait l'entrée à Paris de l'armée allemande qui vous protégerait contre la population de cette grande ville si difficile à contenir. L'armée allemande ne se recrute pas dans la lie de la société et n'a pas de *turcos* dans

ses rangs; elle se compose de fils de famille qui ne font pas un métier, mais qui remplissent un devoir.

. . . .

» Les transports de troupes continuent sans relâche. La diversion par mer n'étant pas plus que l'action de l'Autriche à craindre, on dégarnit la Silésie et la Poméranie. Des troupes en nombre suffisant contiendront Strasbourg, Metz, Thionville, et l'armée française ralliée aura encore affaire à des forces doubles. Agir au moyen de masses organisées et avec d'inépu'sables réserves, tel est le plan de ce côté; on peut trouver cela brutal; mais il en résulte de grandes chances de succès. Vaincue, la France subira une longue occupation...; le problème sera de trouver un gouvernement qui se résigne à une paix qui détruira l'histoire de France à partir de Richelieu...

» Soyez, en attendant, sans la moindre inquiétude sur les dispositions éventuelles du vainqueur. Paris occupé par les Allemands n'aurait jamais joui de plus de sécurité; cette occupation, à laquelle je ne crois pas, ne serait pas un danger pour les habitants. Ce ne serait qu'une honte pour la France.

» *P. S.* Le cas échéant, je vous ferais envoyer un sauf-conduit et je vous assurerais une protection spéciale. »

« 28 août.

» La situation est celle-ci :

» Je vous disais qu'il y aurait une grande bataille; elle

vivra dans le souvenir des hommes sous le nom de : *bataille de Metz.* Elle a duré trois jours, chaque fois avec un jour d'intervalle.

» 14 août. Sortie des Français pour occuper les Allemands et préparer la retraite sur Verdun et Châlons.

» 16 août. Attaque des Allemands pour arrêter les Français dans leur retraite ; journée indécise.

» 18 août. Les Français sont rejetés dans Metz, où ils sont renfermés depuis.

» Il y a trois armées :

» Gauche ou sud : prince royal.

» Centre : prince Frédéric-Charles et le Roi.

» Droite ou nord : Steinmetz.

» Devant Metz ces deux dernières armées ont combattu ; celle du prince royal s'était rapprochée comme réserve, mais n'a pas donné.

» 19 et 20. Délibération à Pont-à-Mousson, à la suite de laquelle :

» Le prince royal *renforcé* reprend la marche sur Paris avec le Roi — et le prince Frédéric-Charles cerne Metz, qu'on va bombarder.

» Il reste à savoir :

» Ce que le maréchal Bazaine tentera pour sortir de sa souricière;

» Ce que le maréchal Mac-Mahon tentera pour arrêter le prince royal *avant* et devant Paris.

» Le prince royal arrivera avec plus de 300,000 hommes (dix corps d'armée, 30,000 hommes chacun).

» Pour le siège de Paris ses forces seront encore augmentées.

» Quels évènements! »

« 10 septembre.

« ... Adolf (le colonel baron de Zedlitz, gendre de M. Nothomb) a pris part à la grande bataille de Sedan, 1er septembre, et a eu son cheval blanc blessé. Lui-même intact a quitté le champ de bataille le 3, les armées ayant repris leur marche sur Paris.

» .. Les grandes familles du pays sont décimées. Chaque soir je frissonne à la lecture de la quatrième page de la *Kreuzzeitung*.

» ... A tant de maux est venue se joindre la *Rinderpest*, qui, partie de la Podolie, suit les transports de bestiaux destinés aux armées; elle a atteint Bar-le-Duc.

» On se demande qui se chargera d'ensemencer les champs?

» Les Allemands ne doutent pas de leur victoire définitive. Ils comptent emporter Paris au bout de dix jours.

» L'occupation d'Orléans ne leur paraît pas improbable; mais pour le moment leurs visées ne vont pas au delà.

» Le Roi a ordonné de ménager Strasbourg et Metz qu'il

entend garder, ces places devant tomber après Paris, dit-on.

» Il y a aujourd'hui plus de 750,000 Allemands en France, déduction des pertes. »

« 30 septembre 1870.

» Pauvre France!

» Adolf devenu commandant du 2e régiment de dragons, en remplacement du comte de Finkenstein, qui a péri à Mars-la-Tour, est cantonné à Tremblay, à l'est de Paris, entre Saint-Denis et Aubervilliers, où se trouve aussi le quartier général de la 4e armée (prince royal de Saxe). Le quartier général du prince royal de Prusse (3e armée) est à Versailles, ville qui a capitulé et qui s'est laissée paisiblement occuper. Le quartier général du Roi est au château de Ferrières, célèbre résidence d'été des Rothschild.

» La chute de Toul a rouvert cette route que nous avons si souvent parcourue; le chemin de fer *direct* de Remilly à Pont-à-Mousson pour éviter (?) Bazaine, toujours claquemuré dans Metz sans qu'il ait reconnu la république, est achevé depuis le 27. Le grand matériel de siège, retenu à Spandau, Magdebourg, et auquel va se joindre celui de Strasbourg, place qui s'est rendue les 27-28 avec la citadelle, s'expédie sur Paris.

» Les opérations réelles du siège, c'est-à-dire le bombardement des forts que l'on entend prendre, et qui sont encore inconnues, ne peuvent guère commencer que vers le 10 octobre. Quand on aura détruit les forts de je ne sais quel côté,

on battra en brèche le mur de la grande enceinte, puis on fera une dernière sommation.

» On ne s'engagera pas dans une guerre de rues; on ne prendra pas une barricade après l'autre. On s'en prendra à un quartier au travers duquel on s'ouvrira un large passage jusqu'au cœur de Paris au moyen du canon.

» On dira que tout cela est abominable; mais la faute en est à ceux qui ont fait de Paris une ville fortifiée. Il fallait la laisser ville ouverte; elle subit le sort des villes fortifiées. Pour épargner ses soldats, le roi de Prusse, au moyen de l'artillerie, s'en prendra aux murs et aux maisons.

» Après la prise de Paris on nommera un général, prince ou non, gouverneur général de Paris.

» Si la résistance continue en province, on occupera quelques grandes villes, Lyon, Toulon, Orléans; on chassera de Tours la délégation et peut-être verra-t-on un lieutenant général de France de par le roi de Prusse.

» Tout cela paraît fabuleux; mais la nation française a pour le moment perdu ses conditions d'existence.

» Il n'y a pas de page plus lugubre dans son histoire. Il faut remonter le cours des âges jusqu'à la guerre de cent ans, jusqu'aux journées de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt.

» Il faudra bien qu'il se retrouve un Gouvernement que l'on fera sortir peut-être des anciennes Chambres reconvoquées et qui soumettra le traité de paix à une Constituante.

» Par ses circulaires du 14 (Reims) et 16 (Meaux), Bismarck a fait connaître les conditions de paix : l'Alsace entière et la partie allemande de la Lorraine, y compris la ville très française de Metz. Selon lui, ce n'est là qu'une restitution et une précaution. De plus indemnité en argent et conservation du matériel conquis à Sedan, à Toul, à Strasbourg.

» Bismarck a été à la veille de voir tous ses plans compromis. Si Favre avait accepté la suspension d'armes ou l'armistice limité même à quinze jours, la situation changeait du tout au tout : la France aurait pu se reconnaître. Le refus de l'armistice aux conditions proposées (Strasbourg et Toul rendus depuis et Verdun) est une faute qui prouve que les *Machthaber* à Paris ne sont rien moins que des hommes d'État... »

Le 10 septembre, M. Nothomb m'adressait les lignes suivantes :

« Je me disposais à vous écrire pour m'excuser de ne pouvoir vous recevoir à la campagne en Silésie. — La guerre de 1866 est bien dépassée et Sedan vous dispense de visiter Sadowa. — De Wiesbaden je suis revenu ici en toute hâte au commencement de juillet. Je n'ai pu quitter Berlin vingt-quatre heures... — Je ne sais quel est le *désœuvré* qui a fait insérer dans le *Journal de Bruxelles* que *j'aspire au repos* et que je désire jouir de ma pension de retraite. — Je suis de ceux pour qui le travail, c'est la vie. Quand je me repo-

serai, c'est que je serai mort. Le grand spectacle du monde m'intéresse d'ailleurs plus que jamais. — Je me porte à merveille. Aucune infirmité ne pourrait me servir d'excuse ou de prétexte. — Le découragement n'entrera jamais dans mon âme que les épreuves de la vie émeuvent sans l'ébranler. — Un mot encore... Le 8 de ce mois il y avait un quart de siècle que j'ai été accrédité à Berlin. Le roi de Prusse s'en est souvenu en son quartier général et m'a complimenté de sa glorieuse main. » —

M. de Thiele était venu remettre au baron Nothomb la lettre expédiée du quartier-général et conçue en ces termes :

« Je me souviens avec plaisir, M le baron, que vous êtes accrédité auprès de ma cour depuis le 8 septembre 1845 comme Envoyé extrordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges. Ayant toujours pleinement apprécié la sollicitude éclairée avec laquelle vous cultivez les relations amicales entre les deux pays unis par tant de liens, je suis charmé de pouvoir profiter du 25e anniversaire de votre entrée en cette fonction pour vous féliciter d'avoir si bien justifié la haute confiance que le Roi Léopold Ier, de glorieuse mémoire, ainsi que S. M. le Roi actuellement régnant vous ont constamment accordée.

» Mon secrétaire d'État au Département des Affaires étrangères vous remettra, Monsieur le baron, avec cette lettre, mon portrait peint sur un vase de porcelaine que je vous ai

destiné comme un souvenir du 8 septembre 1870 et comme un témoignage des sentiments de bienveillance et de considération particulière avec lesquels je suis

» Votre affectionné,

» Guillaume. »

» Au quartier-général de Reims, le 6 septembre 1870. »

Après une excursion en Angleterre, je livrai au public, dans l'automne de 1870, l'écrit que j'ai intitulé : Napoléon III et la Belgique. *Le Traité secret, d'après des documents nouveaux.* M. Nothomb s'était beaucoup intéressé à cette publication. Il m'écrivit le 19 novembre : « Nos compatriotes, dominés par les émotions du jour, oublient vite ; vous leur rappelez où est notre véritable ennemi... Une presse vraiment nationale constaterait chaque jour que le seul danger que court l'indépendance de la Belgique vient de la France... »

M. Nothomb fut encore plus explicite sur ce grave sujet après la publication de la Vie de lord Palmerston, par sir Henri Bulwer. Le 26 mars 1871, il voulut bien m'adresser la lettre suivante :

« Henri Bulwer, dans sa publication sur Palmerston, *démasque* Talleyrand. Il y a longtemps que je l'avais fait. Talleyrand ne voulait pas l'indépendance de la Belgique, il voulait, il espérait le partage. C'est ce que le prince Léopold

nous a révélé à M. Devaux et à moi dans notre première entrevue à Londres, 8 juin 1831 (1). Je l'ai dit au Congrès dans le comité secret. Ceux qui croient que la Belgique existe de droit divin n'ont vu dans cette révélation qu'une manœuvre diplomatique. Plus tard, Talleyrand a déconseillé le mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le premier Roi des Belges, mariage qui devait poser une barrière morale à l'ambition de la France.

» Dans ma carrière déjà longue je n'ai rencontré que deux *Français* acceptant l'indépendance de la Belgique, Louis-Philippe et Guizot; aussi n'étaient-ils pas réputés être des *Français*. On leur trouvait un air étranger, ils respectaient les droits d'autrui.

» Faire manquer toute élection, toute candidature, mettre la Belgique dans l'impossibilité de se constituer, laisser pour

---

(1) Je trouve encore dans mes papiers la note suivante, rédigée par M. Nothomb lui-même: « Le surlendemain de son arrivée à Londres, M. Nothomb, à la demande du prince Léopold, expédiait à Paris en courrier un homme sûr porteur d'une lettre de S. A. R. dans laquelle elle faisait connaître confidentiellement au Roi Louis-Philippe ses défiances à l'égard du prince de Talleyrand et d'une autre lettre par laquelle le commissaire belge dénonçait à M. Le Hon les mêmes menées. A la suite de cette démarche du prince Léopold, le plénipotentiaire français reçut pour instruction d'accepter tout ce qui lui serait proposé; ce qu'il fit en effet. Dans ces deux lettres le plan de partage était formellement indiqué comme l'idée favorite du prince de Talleyrand. »

issue le partage, tel était le plan secret de Talleyrand. Mais il n'avait pas pour complice le Roi Louis-Philippe.

» Benedetti à Berlin savait qu'il répondrait à la pensée secrète de Napoléon III. Il avait l'Empereur pour complice.

» Aux yeux de tous les hommes politiques français que j'ai connus, Louis-Philippe et Guizot exceptés, la Belgique n'a jamais eu qu'une existence transitoire.

» Les Français sont-ils détrompés aujourd'hui? — J'en doute. — Le malheur n'a pas encore rectifié leurs notions ethnographiques et géographiques.

» Plus que jamais l'Allemagne doit tenir au maintien de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique, qui restreint aux Vosges la ligne attaquable par la France. De passive qu'elle était, l'Allemagne deviendra active pour nous défendre. Le temps des pactes pour nous livrer à la France est passé. La Belgique n'a toujours qu'un adversaire, la France. »

IX.

La guerre franco-allemande ayant été terminée par le traité de Francfort-sur-Mein du 10 mai 1871, M. Nothomb résolut d'entreprendre un voyage en quelque sorte rétrospectif. Voici ce que je trouve dans son journal :

« 13 août 1871. — *Metz.* — Gravelotte. — Ste-Marie-aux-Chênes. — St-Privat de la Montagne.

» 15 août. — *Sedan.*

. . . .

» A l'entrée de Donchery, à gauche, petite maison isolée de chétive apparence, dite maison du *tisseur*, où a eu lieu l'entrevue entre l'empereur Napoléon III et le comte de Bismarck, dans un petit salon au premier, le 2 septembre... Le tisseur et sa femme me reçoivent. Elle garde quatre pièces de vingt francs que lui a données l'Empereur, trois à son effigie, la quatrième à l'effigie de Louis XVIII... »

» Bazeilles, encore en ruine ; des rues entières, y compris l'église...

» Château de Turenne, préservé.

» Lamoncelle.

» Endroit à gauche sur la hauteur où Mac-Mahon a été blessé le 1er septembre à 8 h. matin; petite maison où il a été déposé.

» Belle vallée...

» Givonne. — Illy...

» Partout des sépultures le plus souvent sans †.

» 17-22 août. — *Ruines* de Paris.

» 26-28 août. — *Strasbourg*. — Ruines de Strasbourg. — L'aspect de ces ruines frappe même quand on a vu celles de Paris; celles du musée, du théâtre et de la préfecture sont grandioses.

» 28 août. — Visité Weissenburg. — Geissberg.

» 29 août. — Wörth. — Fröschweiler. »

M. Nothomb voulut voir également le théâtre de la grande

victoire remportée le 3 juillet 1866 par les Prussiens sur l'Autriche.

Le 13 septembre 1871, il est à Sadowa et à Chlum. « Je parcourus, dit-il, ce village (Chlum) en partie reconstruit et qui a été la clef de la situation. » Il signale « quelques monuments d'officiers supérieurs, dans le cimetière de l'église. » Quant à Sadowa, « ce n'est pas un village proprement dit, c'est un domaine de comte de Harrach avec deux propriétés privées, le moulin et l'auberge. — Königgrätz n'a rien de commun avec la bataille et a été complètement laissé à l'écart dans la poursuite. »

Après une excursion dans le midi de la France, M. Nothomb revient à Paris.

» Dimanche, 12 novembre 1871. 8 h. soir. Dîner à Versailles chez le président de la République (M. Thiers) avec de Rémusat, comte Harry Arnim, Barthélemy Saint-Hilaire.

» 13 Novembre. 12 $^1/_2$ h. Déjeuner à Versailles chez le président de la République. Offre du poste de Paris.

» 16 novembre. Arrivée à Bruxelles. Dîner chez le roi, Après le dîner dans le cabinet du roi long entretien avec S. M. »

Le lendemain, après une nouvelle audience du roi, M. Nothomb adressait au président de la République une lettre pour décliner l'offre faite à Versailles.

En janvier 1873, M. Nothomb visita l'Algérie. En octobre, nous le trouvons en Autriche et en Hongrie. Il ne manque

pas de noter dans son journal que, après avoir vu l'Exposition de Vienne, il a voulu parcourir le champ de bataille d'Austerlitz.

X.

En 1872, pendant les vacances de Pâques, je passai quelques jours à Berlin. Dès lors j'annonçai à mon éminent confrère l'intention d'écrire sa biographie pour ma collection des fondateurs de la monarchie belge. Ce dessein, je ne pus le réaliser que deux années plus tard. M. Nothomb, dont j'attendais des renseignements, avait des scrupules, montrait une certaine hésitation. Il fallut du temps pour obtenir sa coopération. Enfin il l'accorda et notre œuvre vit le jour au mois de septembre 1874.

L'ouvrage formait deux volumes; le premier consacré à la notice biographique, le second renfermant les discours diplomatiques, au nombre de vingt, prononcés par M. Nothomb de 1830 à 1839.

« Dans les nombreuses publications que nous avons consacrées aux fondateurs de la monarchie belge, M. Nothomb, disais-je, a été plus d'une fois incidemment mentionné. La notice spéciale, que nous lui consacrons aujourd'hui, permettra à la génération présente d'apprécier un des plus illustres représentants de la révolution de 1830. »

Oui, un des plus illustres. M. Nothomb, par sa participation active aux évènements et aux affaires publiques, par ses talents d'écrivain, d'orateur, d'historien et d'adminis-

trateur, a contribué, dans sa laborieuse carrière, à consolider l'indépendance de la nation, à donner au pays son organisation politique et ses plus importantes institutions en même temps qu'il faisait rejaillir sur la Belgique une partie de la gloire personnelle que l'étranger n'avait pu refuser à l'éminent écrivain et à l'homme d'État. Tel était le langage d'un grave publiciste qui voulut bien signaler l'utilité de mes travaux biographiques.

Je n'ai point d'ailleurs à insister moi-même sur l'importance historique du livre que j'ai consacré au baron Nothomb. Bien accueilli par la presse, il a été invoqué plus d'une fois dans les discussions du Parlement.

Le 31 août 1874, M. Nothomb m'avait écrit de Cunnendorf: « Je reste ici jusqu'au 1er octobre. Je serai à Berlin jusqu'au 1er décembre où je compte partir pour l'Égypte. Mon absence hors d'Europe sera de deux mois. — Depuis que je sais que Disraeli est comme moi dans sa 70me année, je ne doute plus de rien. »

En effet, à l'époque qu'il indiquait, M. Nothomb s'embarqua à Trieste sur l'*Achilles*, paquebot du Lloyd autrichien qui se dirigeait vers l'Égypte.

Le 5 décembre, le Ministre belge était reçu par le Khédive Ismaïl-pacha et il écrivait dans son journal :

« Réception au palais des *Aldine* par le Khédive Ismaïl-pacha à qui je remets une lettre privée du Roi des Belges. S. A. m'entretient en français pendant plus d'une heure et

se montre au courant de toutes les affaires politiques et administratives. »

Le Khédive mit gracieusement à la disposition du Ministre d'État belge le paquebot *Azizié* pour faire le voyage du Nil, du Caire à Assouan.

Du fond de l'Égypte la lettre suivante me fut envoyée et me parvint :

« A bord de l'*Azizié,* paquebot à vapeur du Khédive d'Égypte mis à ma disposition par S. A. — Au mouillage devant Assouan, haute Égypte, aux confins de la Nubie, le 21 décembre 1874, chaleur comme en juillet à Bruxelles, c'est-à-dire 25 deg. R.

« Mon cher et honoré confrère,

» Que ne vous ai-je eu à ma portée lorsque le Khédive m'a offert un bateau pour moi et tous ceux qu'il me plairait de m'adjoindre !

» Je suis parti du Caire le 8. Aujourd'hui 14me jour je suis au terme de ce merveilleux voyage, sauf la descente qui sera un peu fastidieuse, car j'ai tout vu en remonte : Abydos, Denderah, Thèbes... Je vous cite les points principaux ; je me suis même arrêté dans des endroits que j'aurais pu négliger.

» Admirateur et fils d'Athènes et de Rome, je suis stupéfait devant les proportions colossales des monuments égyptiens et presque humilié. Je me bornerai à cette observation.

» Je serai de retour au Caire entre Noël et le nouvel an.

» Je suis sans nouvelle de la jeune Europe.

» A part cette incertitude, je suis sans incident fâcheux d'aucun genre, dispos et infatigable. Malgré tout le monde, j'ai escaladé le 7 la pyramide de Gizeh.

» Je suis curieux de savoir ce qui se sera passé à Berlin, à Bruxelles et ailleurs dans l'intervalle déjà bien long depuis mon embarquement à Trieste.

» Il me restera à visiter le canal de Suez.

» Veuillez croire à mes sentiments les plus affectueux.

» NOTHOMB. »

M. Nothomb, ayant fait le voyage d'Égypte plus promptement qu'il ne l'avait présumé, prit la résolution de se rendre à Jérusalem : « rêve pieux de l'enfance que je réalise, écrivait-il, au bord de la tombe. »

Le 12 janvier 1875, il était à Jérusalem, où il séjourna jusqu'au 21 à l'*hôtel de la Méditerranée*, « bien tenu par des Allemands. » Il eut la bonne chance, dit-il, de trouver un Belge franciscain, frère Liévin de Hamme, homme aimable et instruit, qui voulut lui servir de cicerone et qui l'accompagna ensuite au Jourdain et à la Mer Morte.

Le 30 janvier, M. Nothomb était de retour à Berlin.

« Mon retour, écrivait-il quelques jours après, a dignement couronné l'œuvre; en revenant du Jourdain et de la Mer Morte, j'ai trouvé à Jérusalem un télégramme par lequel le Khédive me faisait savoir que son 3e fils, le prince Hassan,

lieutenant au 1r dragons de la garde, retournerait à Berlin le 24 au soir; que, si je pouvais être en rade d'Alexandrie le 24 au matin, le jeune prince me prendrait à son bord. J'avais visité Bethléem, localité qui, selon moi, offre le plus de réalité historique; j'ai encore disposé de deux jours pour visiter Jérusalem et les environs; le 21 j'ai été d'une traite de Jérusalem à Jaffa; le 22 je me suis embarqué à Jaffa pour Port Saïd; le 23 à Port Saïd pour Alexandrie, où je suis arrivé le 24 au matin.

» J'y ai trouvé l'avis que le jeune prince quitterait le Caire par train spécial à 11 h., qui ne ferait que traverser Alexandrie; qu'il serait à son bord vers 3 h. et qu'il me priait de m'y trouver avant lui.

» Nous avons franchi les passes vers 5 h, au coucher du soleil, avec un grand appareil (dimanche soir 24).

» Le Khédive avait donné son meilleur yacht, le *Marhoussah,* 800 chevaux de force, véritable palais flottant.

» Nous sommes entrés dans le port de Trieste le jeudi à 8 h. du matin; en défalquant 3 h. employées à réparer une des roues, la traversée s'était faite en moins de trois jours et demi.

» Je n'avais pour mon compte éprouvé le moindre malaise.

» De Trieste je suis venu ici sans m'arrêter : en quoi j'ai eu tort. J'ai souffert d'un terrible refroidissement de la tête.

» Revenons sur le passé.

» La Palestine n'était pas entrée dans mon programme;

c'en est devenu la partie essentielle. J'ai vu les points principaux ; c'est tout ce que je voulais. Désormais la Bible est pour moi un livre de voyage.

» Quelque incrédule que l'on puisse être, on ne peut visiter Jérusalem sans émotion : on en emporte une ineffaçable impression. »

XI.

Quelque temps après son retour d'Égypte, M. Nothomb voulut bien me demander mon concours pour la publication d'une nouvelle édition de son *Essai historique et politique sur la révolution belge*.

« Le succès de la *Biographie* que vous m'avez consacrée, me disait-il, a remis mon *Essai* en mémoire et en vogue. Vous savez que cet ouvrage introuvable se vend jusqu'à 40 francs. MM.... m'avaient proposé, il y a quelques années, d'en faire une nouvelle édition (ce serait la 4me). Qu'en pensez-vous? Il faudrait un court appendice conduisant le récit jusqu'au traité du 19 avril 1839. Vous vous en chargeriez. — Pour faire deux volumes, il faudrait y ajouter, sous le titre de : *Défense de l'Essai sur la Révolution belge*, les articles que j'ai publiés dans l'*Indépendant*, en réponse au baron de Keverberg, articles qui ont été très remarqués. — J'en ai le recueil ; j'avais même l'intention de les reproduire en brochure. Tout était préparé. Je ne me rappelle pas pourquoi il n'a pas été donné suite à ce projet. — Je tiens le travail, c'est-à-dire le recueil des articles à

votre disposition. — Tout cela est subordonné avant tout à l'état de votre santé. » —

J'acceptai la tâche honorable que me proposait M. Nothomb, et nous nous mîmes à l'œuvre. La quatrième édition de l'*Essai historique et politique sur la révolution belge* parut au mois d'avril 1876 (1).

Qu'il me soit permis de dire que, à diverses reprises, M. Nothomb me témoigna très affectueusement qu'il était satisfait de ma *continuation*. Pour ce qui le regardait, il s'était imposé une tâche qui eût fait reculer les plus intrépides. Toutes les questions diplomatiques soulevées depuis la dissolution du royaume-uni des Pays-Bas, il les avait reprises, étudiées de nouveau, commentées, éclaircies dans des notes presque innombrables. Ce n'était pas seulement une quatrième et définitive édition de son livre que M. Nothomb avait en vue; « mon ouvrage, me disait-il, formera un manuel du droit public belge. »

Après avoir rempli cette tâche laborieuse, M. Nothomb m'écrivit (1er mai 1876) : « Je me sens dans le vide; j'avais contracté l'habitude de corriger des épreuves et de recevoir de vos lettres. J'ai des remords en songeant combien je vous ai tourmenté. » Il attendait avec une certaine impatience les appréciations de la presse et ajoutait : « Le plus difficile

(1) La 4e édition de l'*Essai historique et politique sur la révolution belge* a été publiée en deux volumes par la librairie européenne de C. Muquardt, Merzbach et Falk éditeurs.

n'est pas de faire un livre, — c'est de le faire lire et d'en faire parler. »

Dans une autre lettre du 25 juin, je lis : « *Homo unius libri* je ne saurai à quoi m'accrocher cet été. J'avais repris l'habitude de corriger des épreuves. »

M. Nothomb s'étant encore plaint du vide dans lequel il se trouvait, je lui offris mon concours pour livrer au public les *Études historiques et politiques sur les provinces belges dans leurs rapports avec l'Europe.*

Il me répondit (1er février 1878) :

« Deux fois j'ai fait un appel au public et son accueil a été bienveillant. Vous l'avouerai-je? Je n'ai pas le courage de m'adresser à lui de nouveau. Je me considère comme mort sans être enterré, et je dors au bord de ma fosse. — Je me demande même comment j'ai pu faire deux si grands efforts; il m'a fallu vos encouragements et votre collaboration; je vous en garde un reconnaissant souvenir, mais j'ai liquidé ma vie. »

XII.

En juin 1878 le baron Nothomb assista officiellement dans la ville de Dresde au jubilé de cinquante ans de mariage du roi et de la reine de Saxe. Au mois d'août suivant, il se rendit à Bruxelles pour participer aux fêtes destinées à célébrer le vingt-cinquième anniversaire du mariage du Roi et de

la Reine des Belges. J'extrais de son journal ou mémorial les annotations suivantes :

« 21 août. Visite aux nouveaux Ministres.

» 22 ». *Te Deum* à Ste-Gudule. J'y assiste dans le chœur comme Ministre d'État, à côté du premier président de la Cour de Cassation, baron de Crassier, né en 1804, ayant devant moi Ch. Rogier, comme président de la Chambre des représentants, né 1800, 17 août; derrière moi M. Dubois-Thorn, gouverneur du Brabant, né 1805.

» 24 » Banquet de cent quarante couverts dans la salle de bal du palais.

» 25 » Visite au nonce Vannutelli, après avoir fait également visite à tous les autres diplomates accrédités à Bruxelles. »

M. Nothomb termine ainsi :

« A l'ordre du jour dans les entretiens :

» 1° *Modus vivendi* entre le St-Siège et la Prusse pour mettre fin au Kulturkampf;

» 2° Suppression éventuelle de la légation belge près du Vatican;

» 3° Réforme de la loi de 1842 sur l'instruction primaire. »

De Bruxelles, M. Nothomb se rendit à Paris pour visiter l'Exposition universelle. Il désirait voir aussi un très remarquable écrivain pour lequel il professait la plus grande sympathie, M. V. Cherbuliez, aujourd'hui membre de l'Académie française. Il eut le regret de ne pas le trouver. Ce regret fut

partagé par M. Cherbuliez qui, le 30 septembre, adressait à M. Nothomb la lettre suivante :

« Combs-la-Ville, Seine-et-Marne,
30 septembre 1878.

» Monsieur le baron, je ne me console pas d'avoir manqué votre visite et de ne pas m'être trouvé à Paris lorsque vous m'avez fait l'honneur et l'amitié de venir frapper à ma porte. Je regrette vivement que vous ne m'ayez pas écrit un mot ou envoyé votre carte pour m'annoncer votre arrivée ; j'aurais couru à Paris pour vous y attendre. Ma mauvaise fortune m'a fait perdre le plaisir de vous voir et de vous entendre, plaisir auquel j'attache, comme vous le savez, un prix tout particulier. J'en suis réduit à maudire mon guignon et la campagne, quoique je l'aime beaucoup ; mais les malédictions n'ont jamais guéri ni consolé personne. — Veuillez agréer, etc. »

De retour à Berlin, M. Nothomb y avait trouvé une communication assez étrange, mais qui, au fond, était une nouvelle preuve de son crédit, de son influence et de son autorité.

Voici ce qu'on écrivait de Rome :

« 5 septembre 1878.

M..,

» Le secrétaire d'État pour les affaires ecclésiastiques m'a prié de vous faire, de la part du Pape, la communication confidentielle suivante :

» S. S. a appris, par le rapport d'un Nonce, qu'un diplo-

mate accrédité à Berlin aurait exprimé des doutes sur l'issue favorable des négociations dont les préliminaires ont été posés dans les entrevues de Kissingen. Ce diplomate baserait son opinion sur l'opposition éventuelle des catholiques allemands.

» Le Saint-Père serait douloureusement affecté si les craintes du diplomate en question venaient à se réaliser; car il a le plus vif désir d'arriver à la pacification religieuse en Allemagne. Les moyens de communiquer directement avec le prince de Bismarck font naturellement défaut depuis Kissingen, et le Pape cherche aujourd'hui les intermédiaires les plus sûrs pour entretenir le chancelier dans les bonnes dispositions qu'il a manifestées et pour l'encourager à persévérer dans la voie où il est entré. Il a donc pensé que le baron Nothomb, par la haute position qu'il occupe et par l'autorité qui s'attache à son nom comme homme d'État, pourrait lui rendre un immense service en édifiant le prince (dans des conversations intimes avec S. A. S.) sur les véritables intentions de S. S. . . . . »

J'ignore si M. Nothomb eut des conversations intimes avec le prince de Bismarck et si un résultat quelconque fut obtenu. Au surplus, notre illustre confrère partit bientôt pour l'Italie.

Le 24 novembre 1878, il était témoin de la rentrée du Roi et de la Reine d'Italie à Rome à la suite de l'attentat de

Naples (1). — Cette rentrée solennelle, écrit-il dans son journal, est une nouvelle prise de possession de Rome.

Il visita non seulement l'Italie, mais aussi la Corse et Corfou. Le 23 janvier 1879, il m'écrivait de Berlin :

« J'ai été très satisfait de mon récent voyage; je n'avais pas vu l'Italie depuis l'unification. J'y ai trouvé de grands changements; le rétablissement du passé est devenu impossible. »

En automne, M. Nothomb séjourna encore à Paris, après avoir visité l'Exposition internationale des beaux-arts à Munich. Il avait voulu revoir aussi Strasbourg, où il était arrivé huit jours après le feld-maréchal de Manteuffel, nommé Statthalter de l'Alsace-Lorraine. Parmi les personnes avec lesquelles il s'entretint le plus à Paris, il mentionne particulièrement dans son journal V. Cherbuliez et M. Rothan, ancien Ministre de France à Francfort.

M. Nothomb ne négligeait pas les théâtres. Aujourd'hui il était à l'Opéra, où l'on donnait le *Freyschutz* de Weber avec M[me] Krauss; le lendemain il se rendait à l'Ambigu-Comique où l'on jouait l'*Assommoir,* « tableau effrayant, dit-il, de la classe ouvrière. »

---

(1) Le 19 novembre 1878, le Roi Humbert avait failli être poignardé à Naples par Passanante.

Le 9 janvier 1880, le baron Nothomb m'adressa la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu ne pas se laisser clore l'année sans m'accorder un souvenir. Je vous en remercie. Vous avez conservé la foi dans le travail et je vous admire. Il m'a été donné d'atteindre l'année fatidique de 1880, mais nous avons bien fait de ne pas attendre cette échéance pour lancer ma 4e édition et surtout ma biographie. La Belgique de 1880 me semble quelque peu entraînée dans une réaction contre 1830. Je ne vis plus ; je me survis, ce qui ne m'empêche de me porter à merveille.

» Je n'ai pas été à Bruxelles l'année dernière, mais je compte y faire une apparition cette année, — peut-être pour la dernière fois. Perspective à laquelle je cherche à m'habituer, malgré mon parfait état de santé J'aurai donc le plaisir de vous serrer la main..... »

Notre confrère se faisait malheureusement illusion sur son parfait état de santé. Il devint gravement malade. Au mois de juin, il m'écrivait :

« Je partirai après-demain pour Ems par ordre du médecin ; je dois changer d'air; je crache du sang et je maigris. Du reste, j'ai repris le travail. — Je compte me montrer en bon état à Bruxelles vers le 15 août, accompagné du second de mes petits-fils Zedlitz. — On me dit que pendant une semaine j'ai été en danger. Vous teniez sans doute ma biographie prête. »

M. Nothomb séjourna à Ems du 18 au 12 juillet. Je donnerai encore quelques extraits de son journal :

« 25 juin. » Rencontre de l'Empereur qui s'enquiert de mon état.

« 26. » L'Impératrice en villégiature à Coblence envoie son chambellan de service, le comte Westerholt, s'informer de ma santé.

« 28 » 5 heures. Dîner chez l'Impératrice (à Coblence).

« 30. » Télégramme par lequel le Ministre des Affaires étrangères, M. Frère-Orban, m'informe que les relations diplomatiques ont cessé hier entre le Vatican et la Belgique. »

M. Nothomb put accomplir la promesse qu'il avait faite d'assister aux fêtes patriotiques, destinées à célébrer le cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique. Il arriva à Bruxelles le 11 août et descendit chez son fils. Son séjour se prolongea jusqu'au 22. Le 17, il reçut la visite de S. M. Léopold II. Le lendemain je le vis pour la dernière fois. Il me parla avec émotion des imposantes solennités du 16 auxquelles il avait assisté avec onze anciens membres du Gouvernement provisoire et du Congrès national.

XIII.

En 1881 le baron Nothomb avait septante-six ans. Toujours actif, il se rendit de nouveau à Paris pendant les fêtes de Pâques ; puis, par Dijon, il gagna la Suisse, où il séjourna sur les bords du lac de Genève. Le 11 mai, il était de retour à

Berlin. Les mois d'été, il les passa dans son domaine de Cunnendorf, en Silésie.

Le 16 septembre, le télégraphe annonça soudainement que le baron Nothomb était mort à Berlin d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

M. V. Gantier, le correspondant de l'*Écho du Parlement*, envoya le même jour à cette feuille la relation suivante :

« Il était revenu avant-hier de la campagne pour se préparer au voyage de Carlsruhe, où il devait représenter le Roi Léopold à la cérémonie du mariage du prince royal de Suède avec la princesse Victoria de Bade. Rien, dans son état, ne faisait pressentir la catastrophe. Son dernier voyage en Suisse et son séjour au château de Cunnendorf lui avaient fait le plus grand bien. A ceux qui lui demandaient hier encore, dans la matinée, comment il se portait, il donnait la réponse la plus satisfaisante. Le voyage de plusieurs heures qu'il venait d'entreprendre ne l'avait pas même fatigué.

» Sa santé n'inspirant absolument aucune inquiétude à sa famille, on l'avait laissé partir seul de Cunnendorf, où il comptait retourner après avoir rempli sa mission officielle. Hier, dans l'après-midi, après avoir rédigé, avec toute sa présence d'esprit, une lettre destinée à la cour de Carlsruhe, il se sentit tout à coup oppressé Ce malaise lui venait souvent depuis sa dernière maladie ; mais il lui suffisait de s'asseoir tranquillement pendant une demi-heure pour recouvrer toute sa liberté de respiration. Il disait même que, sous ce

rapport, il avait fait des progrès et que ces légers accès lui arrivaient moins fréquemment qu'avant l'été.

» Cependant, cette fois, il se sentit plus oppressé que d'habitude et il quitta sa chancellerie pour se mettre au lit. On fit venir le médecin, qui ne manifesta aucune inquiétude.

» Le soir il allait mieux. Le médecin revint et ne remarqua rien qui pût l'alarmer.

» Ce matin encore, à sept heures, il déjeunait comme d'habitude; le médecin vint pour une troisième fois et partit sans soupçonner le moins du monde ce qui allait arriver. A neuf heures, la situation changea, l'oppression devint plus forte, on courut chercher trois médecins, mais le mal empira et peu de temps après le malade succomba à une attaque foudroyante.

» On a naturellement télégraphié aussitôt à la baronne, qui est en Saxe, et aux autres membres de la famille, qui sont dispersés en Allemagne.

» *La Gazette nationale* dit que cet évènement produira, dans toutes les sphères de Berlin, une impression de regrets symphatiques. « Le baron Nothomb, dit le *Tageblatt*, était un des caractères les plus humains et les plus bienveillants qu'on pût trouver; c'était un des politiques les plus clairvoyants, un homme d'État dans la plus belle acceptation du mot, et on aura de la peine à remplir le vide que sa mort a produit dans le monde diplomatique de Berlin. » Ce journal consacre, dès ce soir, un article de plus d'une colonne à

l'illustre défunt. — « La diplomatie européenne, écrit le *Boersen Courier*, a perdu en lui une de ses personnalités les plus éminentes. Il était le doyen de la diplomatie berlinoise. La mort de cet homme aimé et respecté produira en Allemagne une vive impression de regret. »

» J'ai connu le baron Nothomb pendant douze ans et pendant tout ce temps je n'ai cessé de le considérer comme un des hommes les plus remarquables qu'on pût rencontrer. Il était doué d'une mémoire prodigieuse ; tous les faits de son passé administratif, parlementaire et diplomatique lui étaient restés présents à l'esprit. Il n'avait rien oublié. Personne ne pesait plus mûrement que lui les évènements de la politique. Il avait pour les apprécier une impartialité complète de jugement — ce qui constitue une force de premier ordre — et une clairvoyance étonnante.

» Placé depuis trente-six ans à la tête d'un service qui lui donnait des loisirs, il avait pu entreprendre de profondes et classiques études sur l'histoire et la philosophie qu'il connaissait à fond. Ce qu'il avait amassé de connaissance pendant sa carrière diplomatique tient du prodige. On pouvait l'interroger sur quoi que ce fût, toujours il avait sa réponse prête. C'était un de ces hommes qui savent tout.

» On le considérait à Berlin comme l'homme d'Etat le plus sage, le plus instruit et le plus expérimenté de toute la diplomatie étrangère... »

Un autre publiciste, M. le Dr Frensdorf, qui, pendant

de longues années, avait eu aussi les meilleurs rapports avec le baron Nothomb, écrivait à la *Gazette de Cologne*: « Il possédait la confiance et la plus haute estime de l'Empereur et de l'Impératrice. Depuis trente-six ans il a représenté sa patrie, la Belgique, auprès du Roi de Prusse et de l'Empereur d'Allemagne, d'une manière si distinguée, que la légation de Belgique jouissait d'une plus grande considération que mainte ambassade d'États plus importants. »

Les appréhensions que le baron Nothomb manifestait lors du décès de Joseph Lebeau ne se réalisèrent pas. Le *Journal des Débats*, en tête de la presse européenne, rendit un glorieux hommage à l'illustre homme d'État qui venait de s'éteindre. Laissons parler M. Berard-Varagnac:

« Honoré du titre de Ministre d'État, créé baron en 1852, jouissant à la cour de l'Empereur d'Allemagne d'une considération qu'il devait autant à son autorité personnelle qu'à ses fonctions, M. Nothomb aura eu, semble-t-il, en partage une des vies les plus belles et les plus fortunées que puisse souhaiter un homme d'État. Il n'a point connu les amertumes de l'adversité politique, qui n'est peut-être pas moins difficile à subir que toute autre adversité; il n'a point connu les épreuves de la disgrâce, si douloureuse et désespérante, qu'elle vienne d'une démocratie ou d'un roi. — Il avait gardé la santé et la jeunesse de l'esprit. De petite taille, d'allures vives, avec une grande physionomie souriante et une bonhomie un peu bourgeoise, sans rien de la gravité correcte,

aristocratiquement froide et raide que le vulgaire attribue volontiers aux diplomates, et que les vrais diplomates n'ont pas toujours, M. Nothomb aimait à causer, et sa conversation un peu lente, mais pleine d'idées, de faits et de souvenirs, était singulièrement intéressante et agréable. La vie lui avait appris tant de choses, à ce doyen des chancelleries, depuis cinquante ans qu'il était mêlé aux plus grandes affaires! On ne peut songer sans tristesse que l'on ne reverra plus cet homme illustre et aimable, un des derniers représentants d'une génération glorieuse et un des rares survivants de ce petit groupe d'hommes vaillants et habiles à qui la Belgique doit son existence nouvelle et ses libertés (1). »

M. Rothan appelait le baron Nothomb le Nestor de la diplomatie européenne. « C'était, dit-il dans la *Revue des*

---

(1) M. Berard-Varagnac, aujourd'hui maître des requêtes au conseil d'État, avait déjà consacré un remarquable article à la 4e édition de l'*Essai*. M. Nothomb m'écrivait à ce sujet (27 janvier 1877) : « Je me suis empressé de vous expédier l'article de M. Berard-Varagnac, *Journal des Débats* du 23, véritable étude. Un éloge dans un journal français, les *Débats* surtout, me semble une chose assez rare. Il a été très remarqué à Berlin où ce journal a pour abonnés presque tous les membres du corps diplomatique. M. Berard-Varagnac est un jeune écrivain d'un grand avenir. Il a été employé aux affaires étrangères ; cette étude prouve qu'on aurait dû le conserver dans la diplomatie française. » Je serais ingrat si je ne signalais encore le très remarquable article que M. Berard-Varagnac a publié dans le *Journal des Débats* du 29 septembre 1880 sous le titre de : *La Belgique depuis cinquante ans* (1830-1880).

Deux-Mondes, un homme de grande valeur, d'une expérience consommée, le type accompli des représentants d'un État neutre, sans passion, sans parti pris, rond d'allures, toujours prêt à obliger ses collègues, mais de force à les bien juger et à deviner les secrets de leurs portefeuilles (1). »

Le 18 septembre, à midi et demi, eut lieu, dans l'hôtel de la légation belge, à Berlin, le bénédiction solennelle des dépouilles du baron Nothomb Laissons encore parler le correspondant de l'*Écho du Parlement*, témoin oculaire:

« Le cercueil avait été placé au milieu de la place la plus large de la demeure. Il était couvert de couronnes. Aux pieds du corps se trouvait un tabouret sur lequel étaient rangées les nombreuses décorations du défunt. Le collier de l'Aigle rouge de Prusse, orné de diamants, et le grand cordon de l'ordre de Léopold occupaient les premières places dans la disposition de ces insignes. — Quand le prêtre, qui devait prononcer l'oraison funèbre et bénir les restes de l'éminent homme d'État, se fut présenté, une centaine de personnes de haute distinction entrèrent après lui dans la salle, et le chœur de l'église catholique de Sainte-Hedwige entonna un chant sacré. — L'Empereur, l'Impératrice et le prince impérial

(1) Il faut lire aussi dans le *Moniteur belge* du 18 septembre 1881 l'excellent article dû à la plume de M. Bourson. Depuis 1830, peut on dire, M. Bourson était lié avec le baron Nothomb qui ne traversait jamais Bruxelles sans passer une soirée avec son vieil ami.

étaient représentés par le général de Berchem, commandant de la place de Berlin. Le comte de Doenhoff, maréchal de la cour du prince Charles, frère de l'Empereur, représentait son Altesse Royale. Parmi les grands personnages qui étaient venus rendre un dernier hommage à celui qui fut un des fondateurs les plus glorieux de notre nation et le membre le plus respecté de la diplomatie berlinoise, se trouvaient lord Amptill, ambassadeur de la Grande-Bretagne, qui est devenu le doyen du corps diplomatique de cette ville; M. von Madaï, président de la police; le général de Fransesky, gouverneur de Berlin; S. E. M. de Liebe, ministre du Brunswick; M. Busch, sous-secrétaire d'État au Ministère des Affaires étrangères; M. Jordan, conseiller-rapporteur au même Ministère, etc. — Le corps diplomatique était représenté d'une façon complète. Tous les chefs des ambassades et des légations présents à Berlin ou les chargés d'affaires qui les remplacent figuraient à la cérémonie. — Quand le chœur eut fait silence, la famille Nothomb fit son entrée, accompagnée des membres de la légation belge: MM. Maskens, conseiller; de Remaix, secrétaire, et le baron Constant Goffinet, attaché, et du consul belge, M. Georges Goldberger. — Le général de Zedlitz, gendre du defunt, conduisait la baronne Nothomb. — Le prêtre ayant fini son oraison, le général de Berchem s'avança vers la baronne Nothomb, lui baisa la main et lui exprima les sentiments de condoléance de LL. MM. et du prince impérial. Le comte de Doenhoff

s'acquitta également de la mission qu'il avait reçue du prince Charles de Hohenzollern; puis toutes les personnes présentes s'inclinèrent devant la baronne, qui quitta la salle à pas chancelants. »

Le soir la dépouille mortelle de l'illustre défunt partit pour le grand-duché de Luxembourg.

Quelques jours après on lisait dans le *Moniteur belge :*

« Les funérailles de M le baron Nothomb, Ministre d'État, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près S. M. l'Empereur d'Allemagne, ont été célébrées le mardi 20 de ce mois à Septfontaines, près Luxembourg. — Le corps, arrivé la veille de Berlin, avait été déposé dans un salon de la gare, transformé en chapelle ardente. — D'après les ordres du gouvernement grand-ducal, les honneurs militaires ont été rendus à la dépouille mortelle de notre ministre à Berlin par la compagnie des volontaires luxembourgeois. Le cortège, précédé de la musique du corps, s'est mis en marche vers 9 heures du matin; il est arrivé à 10 heures au village de Septfontaines. — Le deuil était conduit par M. le baron Eugène Nothomb, fils du défunt, par ses gendres, MM. le général-major de Zedlitz-Leipe et Pescatore, et par M. Alphonse Nothomb, ancien Ministre, membre de la Chambre des représentants, son frère. — S. M. le Roi s'était fait représenter par M. le général-major baron Jolly, et S. A R. le comte de Flandre par le major du Roy de Blicquy. — Le

Ministère des Affaires étrangères avait délégué pour assister à la triste cérémonie MM. Orban, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, directeur général des affaires politiques, et Van den Bulcke, conseiller de légation, chef du cabinet. — S. E. M. le baron de Blochausen, Ministre d'État, et MM. les directeurs généraux Eyschen et de Roebé représentaient le gouvernement grand-ducal luxembourgeois. — M. Van Damme, consul de Belgique, s'était joint aux délégués du Département des Affaires étrangères. — Après le service funèbre, auquel assistait M[me] la baronne Nothomb, l'inhumation s'est faite dans le caveau de la famille Boch, où se trouvent déjà les restes mortels des deux fils que le regretté défunt avait eu le malheur de perdre il y a quelques années. »

C'est ainsi que J.-B. Nothomb, sorti de l'humble école de Messancy, atteignit le comble des honneurs. Il disparut à la clôture du premier demi-siècle de notre indépendance et lorsque celle-ci était partout glorifiée. On a dit avec vérité qu'il restera, dans l'histoire de cette période, l'une des figures dominantes. Sympathique par ses qualités privées, notre illustre confrère avait acquis une autorité considérable par ses grands travaux et ses éclatants services.

